

Repenser la relation entre les données et le pouvoir

Une feuille de route pour mettre les valeurs au centre des données



Table des matières

Remerciements

Résumé exécutif

1. Introduction

1.1 Hausse des inégalités et baisse de la confiance à l'ère numérique

1.2 Réimaginer les données, le pouvoir et le développement

1.3 Notre rôle et notre approche

1.3.1 Pourquoi le projet Data Values ?

1.3.2 Pourquoi ce livre blanc ?

1.3.3 Et maintenant ?

1.4 Structure

1.5 Termes et concepts clés

2. La capacité d'agir avec les données

2.1 Décortiquer la capacité d'agir

2.2 Comment les données renforcent les relations de pouvoir inégales dans la société

Tableau 1. L'importance de regarder au-delà de la désagrégation des données

2.3 Comment les données remettent en question les relations de pouvoir dans la société

2.4 Rééquilibrer les dynamiques de pouvoir inégales : adapter les caractéristiques de l'inclusion

Figure 1. Caractéristiques des systèmes de données inclusifs

Tableau 2. La prise en compte de la race dans le recensement colombien

2.5 La capacité d'agir sur les données en ligne de mire

3. La responsabilité dans la gouvernance des données

3.1 Enforcer la responsabilité exige une action à tous les niveaux et à toutes les étapes

Tableau 3. Le problème du consentement individuel

3.2 Comment développer plus de responsabilité

Figure 2. Échelle de participation à la gouvernance des données (adaptée du cadre d'Ada Lovelace), avec des exemples

Tableau 4. Types de mécanismes de gouvernance participative des données

3.3 La responsabilité dans la pratique

4. Les données en action

4.1 Facteurs ayant un impact sur l'utilisation des données

4.1.1 L'utilisation des données souffre dans un contexte de perte de confiance

4.1.2 Un bilan mitigé de l'utilisation publique des données privées

Tableau 5. Les avantages de l'accès public aux données détenues par le secteur privé

4.1.3 L'interopérabilité humaine et les partenariats comme pièces importantes du puzzle

Tableau 6. Lever les obstacles à l'utilisation des données au Sénégal en développant l'interopérabilité humaine

4.1.4 Changement de la culture organisationnelle

4.2 Développer les compétences et l'alphabétisation en matière de données

Tableau 7. Améliorer la transparence de l'utilisation des données publiques au Nigeria

4.3 Utilisation des données à des fins d'intérêt public

5. Conclusion et recommandations

5.1 Vision et recommandations

5.1.1 Ministères et agences gouvernementales

5.1.2 Donateurs et organisations internationales

5.1.3 Entreprises privées

5.1.4 Organisations de la société civile

Références

Vue aérienne de Bogotá, Colombie. Crédit: Bergslay/Pixabay.

Remerciements

Ce livre blanc est basé sur les contributions de 240 personnes issues de 145 organisations qui ont été collectées au cours d'une consultation durée un an. Une version préliminaire du livre blanc a été publiée en mai 2022 pour une consultation publique. Au total, 355 personnes de 63 pays ont contribué, souvent plus d'une fois, à façonner les messages fondamentaux du livre blanc et à construire le mouvement « Data Values ». Nous exprimons notre gratitude à chaque personne qui a partagé ses idées, son expertise et son temps précieux. Les contributions écrites et enregistrées sont disponibles sur le web hub du projet Data Values (www.data4sdgs.org/datavaluesproject).

Le projet Data Values est coordonné par le Partenariat mondial pour les données sur le développement durable et dirigé par le groupe consultatif technique (TAG) et l'équipe du secrétariat du Partenariat mondial. Nous apprécions le leadership intellectuel du TAG, ses contributions à la consultation et sa gérance de ce livre blanc. Nous sommes particulièrement reconnaissants aux membres du TAG qui ont dirigé des groupes de travail tout au long de la consultation et à ceux qui ont fourni des commentaires écrits sur les versions antérieures de ce document, notamment : Flo Albu, Grant Cameron, Rebecca Firth, Al Kags, John Kapp, Deepa Karthekeyan, Camilo Mendez, Juan Daniel Oviedo, Tom Orrell, Francesca Perucci, Frederic Pivetta, Steve Schwartz et Claudia Wells.

Groupe consultatif technique du Partenariat mondial

Joshua Powell (Président), PDG, Development Gateway	Charles Lebon Mberi Kimpolo, Institut africain des sciences mathématiques
Babatunde Abidoye, PNUD	Emmanuel Larbi Offei, Autorité nationale des communications du Ghana.
Christoph Aubrecht, Agence spatiale européenne	Emmanuel Letouzé, DataPop Alliance
Shaïda Badiee, Open Data Watch	Sriganesh Lokanathan, ONU Global Pulse
Grant Cameron, SDSN TReNDS	Elizabeth Omoluabi, Centre de recherche, de ressources d'évaluation et de développement

Natalia Carfi, Charte des données ouvertes	Tom Orrell, DataReady
Ximena Clark, Université du Chili	Juan Daniel Oviedo, Département administratif national des statistiques, Colombie
Pedro Antonio de Alarcon, Telefonica	Francesca Perucci, Division des statistiques de l'ONU
Rebecca Firth, Équipe humanitaire OpenStreetMap	Frederic Pivetta, Dalberg Data Analytics
Anna Hakobyan, Fondation Fonds d'investissement pour les enfants	Steve Schwartz, Tableau
Johannes Jütting, Paris21	Gbenga Sesan, Initiative Paradigm
Al Kags, Open Institute	Malarvizhi Veerappan, Banque mondiale
Jon Kapp, Fondation des systèmes communautaires	Stefaan Verhulst, The GovLab, NYU
Deepa Karthykeyan, Athena Infonomics	Claudia Wells, Initiatives de développement
Argyro Kavvada, NASA	

Nous sommes également reconnaissants à Lysa John, Thobekile Matimbe, Aidan Peppin, Amelia Pittman, Carolina Rossini et Ivette Yañez d'avoir pris le temps de revoir une première version de ce livre blanc. Vos commentaires et vos idées ont considérablement renforcé ce document.

Ce document a été rédigé par Martina Barbero, Karen Bett, Janet McLaren et Jenna Slotin. Il a été rigoureusement revu et mis en forme par Amy Leach, Claire Melamed, Jennifer Oldfield et Kate Richards, avec la contribution de l'équipe du Secrétariat du Partenariat mondial. Le document a été édité par Amy Leach, Janet McLaren et Elizabeth Black. La traduction du résumé de ce document a été réalisée par Capital Linguists, LLC (français) et Alexandra Ferguson (espagnol). Le livre blanc complet a été traduit en espagnol et en français à l'aide de DeepL Translator, et les versions traduites ont été revues et corrigées par Martina Barbero (français) et Fredy Rodriguez (espagnol).

Juillet 2022

Résumé exécutif

Les données façonnent notre vie quotidienne et imprègnent le paysage économique et social de tous les pays du monde.¹ L'accès à de nouvelles sources de données et l'évolution de la technologie ont permis d'obtenir des informations essentielles sur les progrès et les difficultés du suivi des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies (ONU). Parallèlement, la collecte et l'utilisation généralisées des données ont transformé la manière dont les gens militent pour le changement et dont les décideurs comprennent les besoins des communautés et y répondent.

Pourtant, des obstacles et des inégalités bien ancrées continuent d'entraver la capacité des données à améliorer la vie des gens. Beaucoup trop de personnes restent exclues ou invisibles dans les données, tandis que d'autres sont lésées par leur inclusion dans celles-ci.² Les données existantes ne sont pas utilisées ou sont sous-utilisées par les décideurs politiques.³ Les solutions de gouvernance des données imposées d'en haut ne permettent pas aux gens de demander des comptes à ceux qui détiennent le pouvoir.⁴ Les agences de développement collectent et utilisent les données principalement à la demande des donateurs, qui sont souvent déconnectés des gouvernements locaux et de la société civile.⁵ Les données et la prise de décision automatisée renforcent les inégalités structurelles, en grande partie dans les coulisses.⁶ Ces inégalités concentrent encore plus le pouvoir et les avantages des données entre les mains d'un petit groupe de décideurs.

Il est essentiel de s'attaquer à ces préjugés et à ces pièges si l'on veut exploiter pleinement le potentiel des données pour améliorer des vies. Pourtant, malgré les efforts déployés par des individus et des agences à niveau local, les niveaux sans précédent de dialogue public, de débat et d'attention à ces questions ne se sont pas traduits par une action collective généralisée au sein du secteur du développement pour s'attaquer aux dynamiques de pouvoir inégales qui sous-tendent trop souvent la conception, la collecte, l'utilisation et la gouvernance des données.

Le projet Data Values a été lancé au début de l'année 2021 pour combler cette lacune et comprendre quels principes devraient sous-tendre l'avenir des données pour le développement. Grâce à des consultations avec plus de 330 personnes de 63 pays, un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'examiner de manière critique les façons dont le pouvoir est distribué dans la production, le partage et l'utilisation des données, ainsi que la façon dont l'utilisation et la gouvernance des données peuvent remettre en question ou exacerber les déséquilibres de pouvoir existants.

Ce document présente les principaux thèmes qui ont émergé de la consultation et décrit une vision collective pour un avenir équitable en matière de données, dont les caractéristiques principales sont la capacité d'agir, la responsabilité et l'action. La **capacité d'agir** en matière de données signifie avoir le pouvoir de façonner les données personnelles et/ou communautaires et de décider si, quand et avec qui les partager. La **responsabilité** en matière de données signifie que les gens ont accès à des mécanismes permettant d'influencer les décisions relatives à la gouvernance des données et de demander des comptes aux puissants. Les **données en action** font référence à l'impératif des producteurs de données et des décideurs d'utiliser et de partager les données pour améliorer les vies.

En s'appuyant sur ces thèmes, le projet Data Values plaide pour des actions qui transfèrent le pouvoir aux personnes les plus touchées par la production et l'utilisation des données. Ce document présente des exemples et des histoires qui montrent que ces actions sont déjà intentées par des gouvernements, des entreprises et des organisations de la société civile proactifs dans le monde entier. Ces exemples montrent ce qui est possible et ce qui se passe déjà, tout en soulignant la distance qui reste à parcourir pour parvenir à un avenir équitable pour tous en matière de données.

Ce document n'est que la première étape pour changer les déséquilibres de pouvoir dans la conception, la collecte, l'utilisation et la gouvernance des données. À l'avenir, la réflexion et les recommandations de ce livre blanc serviront de base à un manifeste orienté vers l'action, qui sera le tremplin pour un plaidoyer, un dialogue et un apprentissage collectifs. Parallèlement à cette campagne mondiale, les champions et les

acteurs du changement mèneront des efforts de sensibilisation localisés en adaptant les messages et les recommandations d'actions aux niveaux local, sectoriel et régional.

Le projet Data Values envisage un monde où les gens peuvent être des acteurs égaux dans la production et l'utilisation des données qui les concernent. Cette vision est celle d'un avenir équitable en matière de données, dans lequel le pouvoir des données est exploité et ses avantages sont partagés équitablement pour améliorer la vie des gens et s'assurer que personne n'est laissé pour compte.

1. Introduction

La connectivité mondiale et l'innovation en matière de données sont à l'origine de changements sociaux massifs - pour le meilleur et pour le pire. Les données façonnent notre vie quotidienne et imprègnent le paysage économique et social de tous les pays du monde.⁷ La collecte et l'utilisation généralisées des données offrent aux gens la possibilité de diriger et de promouvoir le changement, et aux décideurs et aux responsables du développement la possibilité de mieux comprendre, traiter et surveiller les besoins de différents groupes. L'importance de disposer de données opportunes se fait vivement ressentir à l'heure où le monde réagit à une pandémie mondiale, subit l'évolution des conditions météorologiques et est aux prises avec une polarisation politique et économique exacerbée par les interactions en ligne.

Notre capacité à recueillir rapidement des informations entraîne de profondes répercussions sur les personnes chargées de veiller au bien-être de la population. Les changements technologiques sismiques ont dépassé la capacité de la plupart des pays à rechercher, comprendre, réagir et réglementer ces changements. Dans le même temps, les entreprises privées ont tiré parti de ces changements, favorisant l'innovation dans l'utilisation des données, ce qui a permis d'amasser des richesses considérables et d'élargir les opportunités pour de nombreuses personnes, tout en laissant d'autres personnes sur le carreau. En revanche, les dépenses du secteur public et des organisations à but non lucratif consacrées aux données sont loin d'atteindre leur potentiel.⁸ Parallèlement, une série de violations et d'abus très médiatisés ont montré le besoin généralisé d'une gouvernance des données plus solide.^{9,10}

Face aux craintes croissantes d'exclusion et de préjudice perpétrées par les systèmes basés sur les données, le projet Data Values a entrepris, début 2021, de déterminer les principes qui devraient sous-tendre l'avenir des données pour le développement afin de libérer leur énorme potentiel pour l'intérêt général. **Il en est ressorti la nécessité d'examiner de manière critique la façon dont le pouvoir est distribué dans la production, le partage et l'utilisation des données ainsi que la façon dont l'utilisation et**

la gouvernance des données peuvent remettre en question ou exacerber les déséquilibres de pouvoir existants.

Ce livre blanc présente une vision et des recommandations axées sur l'augmentation de la capacité d'agir – personnelle et collective – sur les données, la responsabilité dans la gouvernance des données et l'action fondée sur les faits pour l'intérêt public... Bien que nous mettions l'accent sur les données, il s'agit d'un programme profondément non technique, axé sur les valeurs, le pouvoir et l'équité.

L'analyse et les recommandations contenues dans ce document s'adressent aux producteurs et aux utilisateurs de données, notamment les gouvernements, les donateurs, les défenseurs des droits numériques, les praticiens du développement, les organisations non gouvernementales et les entreprises, qui peuvent contribuer à la réalisation de cette vision. L'objectif est de fournir un cadre pour une mobilisation mondiale qui serve d'impulsion à des actions immédiates aux niveaux local, communautaire et sectoriel et qui favorise une expérimentation continue pour développer de nouvelles solutions. Bien que nous mettions l'accent sur les données, il s'agit d'un programme profondément non technique, axé sur les valeurs, le pouvoir et l'équité.

1.1 Hausse des inégalités et baisse de la confiance à l'ère numérique

L'accès à de nouvelles sources de données et l'évolution de la technologie ont considérablement accru notre capacité à mesurer et à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies (ONU). Pourtant, scandale après scandale - de l'utilisation des données personnelles par Cambridge Analytica pour influencer les élections à travers le monde au partage des données biométriques des réfugiés Rohingyas avec le gouvernement du Myanmar - la façon dont l'abus et la mauvaise utilisation des données et de la technologie peuvent renforcer les structures de pouvoir inégales et ancrer les inégalités a été souligné.^{11,12} Les groupes de défense des droits numériques ont pris l'initiative d'appeler au changement, car les gens sont de plus en plus conscients des risques de préjudice découlant de la

conception des systèmes de données ainsi que de la collecte et de l'utilisation des données.

L'inquiétude croissante concernant les préjudices liés aux données est allée de pair avec une baisse de la confiance - tant dans les informations et les faits que dans les institutions publiques et les experts du monde entier. Le secrétaire général des Nations unies a fait même de cette question l'un de ses cinq engagements prioritaires pour 2022.¹³ La confiance mondiale dans les décideurs politiques et dans la collecte et l'utilisation des données personnelles n'a jamais été aussi faible.¹⁴ L'espace civique se réduit. En 2021, neuf personnes sur dix vivaient dans des pays où les libertés civiles avaient été fortement restreintes.¹⁵ Certains décideurs politiques ont intentionnellement étouffé la dissidence ou supprimé les libertés par la fermeture d'Internet, la collecte de données personnelles et biométriques et la diffusion de fausses informations.¹⁶ À mesure que les garde-fous permettant de garantir la fiabilité des données s'affaiblissent, la confiance dans les institutions décline. Pendant ce temps, les organisations de la société civile et les communautés ont continué à défendre le droit d'exprimer librement leurs opinions et à attirer l'attention sur leurs préoccupations.

La COVID-19 a entraîné une évolution de la conscience publique autour des données, à la fois comme outil d'autonomisation et d'oppression.¹⁷ Dans la plupart des pays, le public s'est largement engagé (et a manifesté son désaccord) sur les questions de l'accès aux vaccins, du partage des données de santé et des applications de recherche des contacts. Dans le même temps, le rôle des données ponctuelles et de haute qualité dans la réponse aux crises publiques n'a jamais été aussi clair, et de nombreux gouvernements travaillent avec des partenaires pour en tirer le meilleur parti. La COVID-19 a ainsi souligné la convergence récente des politiques et des débats publics axés sur les données.^{18,19}

1.2 Réimaginer les données, le pouvoir et le développement

En 2015, la communauté des données pour le développement était caractérisée par un large optimisme quant au fait que l'innovation et le développement axé sur les données mèneraient à la prospérité et à plus d'opportunités.²⁰ De meilleures données permettraient d'offrir des services de meilleure qualité et plus ciblés, tandis que la

désagrégation et le comblement des lacunes en matière de données propulseraient le programme " Leave No One Behind " (LNOB).²¹ Depuis lors, des progrès prometteurs ont été réalisés. La volonté de développer des données plus inclusives pour suivre les progrès nationaux vers les ODD a généré des quantités sans précédent de données nouvelles et désagrégées pour le développement provenant d'un large éventail de sources. Les agences statistiques nationales qui travaillent sur l'inclusion en Colombie, au Kenya, au Canada et dans d'autres pays ont accéléré les discussions sur l'évolution des structures de pouvoir dans les données. La reconnaissance de ces questions au niveau mondial se reflète dans les travaux de la Commission statistique des Nations Unies sur la gestion des données et dans la stratégie du Secrétaire général en matière de données, ainsi que dans d'autres travaux d'organisations internationales.^{22,23} Les organisations de la société civile sont de plus en plus sophistiquées dans leur manière de collecter, d'analyser et de défendre des données plus inclusives.²⁴ Mais il reste encore un long chemin à parcourir pour réaliser des systèmes de données justes. Les progrès inégaux s'inscrivent dans le cadre d'une remise en question plus large du secteur du développement, qui, secoué par des scandales très médiatisés, est confronté à un sous-financement chronique et reflète les inégalités de pouvoir inhérentes aux systèmes mondiaux.

La numérisation transforme rapidement les économies et constitue un axe central des efforts de coopération au développement.²⁵ Les données sont la monnaie de la transformation numérique, entraînant des changements dans les systèmes de prise de décision et de prestation de services. Le discours actuel sur l'inclusion dans la transformation numérique est fortement axé sur l'élargissement de l'accès aux outils numériques et la protection de la vie privée des personnes.

Si l'on ne tient pas compte de la façon dont les données peuvent exacerber ou atténuer les inégalités, la pression en faveur de la transformation numérique risque de reproduire des systèmes analogues injustes.²⁶

Beaucoup trop de personnes restent exclues des données, rendues invisibles par les statistiques officielles et autres sources de données.²⁷ D'autres sont lésées par leur

inclusion dans les données, ce qui peut représenter un danger pour leur vie privée, leur sécurité et leur autonomie.²⁸ Les données existantes sont inutilisées ou sous-utilisées par les décideurs politiques.²⁹ De nombreuses solutions de gouvernance des données sont pyramidales et ne permettent pas aux gens d'influencer les résultats qui les affectent ou de demander des comptes à ceux qui détiennent le pouvoir.³⁰ Les agences de développement collectent et utilisent les données principalement à la demande des donateurs, qui font souvent double emploi et ne sont pas en phase avec les priorités des gouvernements locaux et de la société civile.³¹ Les données et la prise de décision automatisée peuvent renforcer les inégalités structurelles, en grande partie dans les coulisses.³² Ces inégalités concentrent encore davantage le pouvoir et les avantages des données entre les mains d'un petit groupe de décideurs des pays riches.

Ces questions font aujourd'hui l'objet d'un dialogue public, d'un débat et d'une attention sans précédent. Cette prise de conscience ne s'est pas encore traduite par une action collective au sein du secteur du développement pour s'attaquer aux dynamiques de pouvoir inégales qui sous-tendent souvent la conception, la collecte, l'utilisation et la gouvernance des données. Malgré les nombreux efforts louables déployés par des individus, des agences et des gouvernements pour répondre à ces préoccupations, il n'existe pas d'action cohérente et généralisée dans les secteurs du développement et de l'humanitaire pour mettre en place des systèmes de données plus équitables.

À l'approche de la date butoir pour la réalisation des ODD, il est urgent de réimaginer la relation entre les données, le pouvoir et le développement et de dégager un consensus autour d'une vision pratique pour un avenir plus équitable en matière de données. C'est là qu'intervient le projet Data Values.

1.3 Notre rôle et notre approche

1.3.1 Pourquoi le projet Data Values ?

Le projet Data Values est une réponse aux appels lancés par le réseau de partenaires du Partenariat mondial pour les données sur le développement durable (le Partenariat

mondial) en vue de définir une position plus claire sur les considérations normatives qui devraient guider les données dans le développement et d'établir un programme de changement par le biais d'une mobilisation collective.³³

Le projet Data Values est dirigé par des membres du groupe consultatif technique et de l'équipe du secrétariat du Partenariat mondial. En 2021, nous avons entrepris d'écouter les points de vue de personnes de différents pays et organisations. Nous avons cherché à identifier les domaines de consensus sur ce qui doit changer et à explorer les solutions potentielles et les nouvelles approches. Depuis juin 2021, plus de 355 personnes issues de plus de 200 organisations et de 63 pays ont contribué au projet Data Values par le biais d'écrits, de conversations, de groupes de discussion et de la consultation publique pour la première version de ce document.

Au cœur de ces contributions se trouve la volonté de centrer les perspectives des personnes et des communautés qui ont été trop souvent négligées ou lésées par les pratiques et les systèmes de données établis. Au cours de la consultation, nous nous sommes engagés auprès d'un échantillon représentatif de la communauté des données pour le développement par le biais du réseau du Partenariat mondial qui comprend des bureaux nationaux de statistiques, des entreprises privées, des agences d'aide, des organisations internationales, des organisations locales à but non lucratif et des experts techniques. Nous avons également sollicité les contributions de ceux qui ne s'identifient pas comme faisant partie de cette communauté, tels que les organisations de base qui cherchent à construire des bases factuelles avec les communautés, les entreprises privées et les producteurs de données qui n'articulent pas explicitement leur travail autour de l'agenda du développement.

1.3.2 Pourquoi ce livre blanc ?

Rédigé par les membres de l'équipe du Secrétariat du Partenariat mondial, ce livre blanc présente les résultats de la consultation. Il s'appuie sur l'ingéniosité, les expériences et l'expertise de nombreuses personnes et organisations, ainsi que sur les travaux antérieurs de la Banque mondiale, des Nations unies (notamment la feuille de route du Secrétaire général pour la coopération numérique) et de nombreux groupes impliqués dans la recherche, la défense et la pratique des données.³⁴ [L'annexe](#) joint à ce document

énumère un grand nombre de ces projets et comprend un échantillon des meilleures pratiques, des outils et des conseils qui appliquent concrètement les thèmes de ce document à des contextes locaux et mondiaux.

Ce livre blanc vise à apporter une clarté conceptuelle aux thèmes clés émergeant du projet Data Values, à mettre en lumière les meilleures pratiques dans l'espace des données pour le développement et à partager des recommandations pour le changement. L'objectif est mondial, mais les exemples utilisés reflètent la composition géographique du réseau et du travail du Partenariat mondial.

Il s'agit d'une analyse non technique, axée sur les valeurs, et qui concerne les personnes, le pouvoir et l'équité. Alors que les données et les technologies transforment la société, c'est notre humanité qui est en jeu.

1.3.3 Et maintenant ?

À l'avenir, la réflexion et les recommandations de ce livre blanc serviront de base à la construction d'un mouvement orienté vers l'action et visant à rééquilibrer le pouvoir dans et par les données. Un manifeste d'action servira de tremplin pour le plaidoyer, le dialogue et l'apprentissage collectifs. Parallèlement à cette campagne mondiale, des champions et des acteurs du changement mèneront des actions de sensibilisation localisées en adaptant les messages et les recommandations d'action aux niveaux local, sectoriel et régional.

1.4 Structure

La structure de ce document est la suivante. L'*introduction* situe le projet Data Values dans le contexte plus large de la révolution des données. La section *Termes et concepts clés* présente le cadre conceptuel de ce document.

Le premier chapitre, intitulé "*La capacité d'agir dans les données*", examine comment la dynamique du pouvoir façonne les systèmes de données, en soulignant que les individus et les communautés doivent être en mesure d'exercer leur autorité dans la conception, la

production, la gouvernance et l'utilisation des données. Étant donné que des relations de pouvoir plus égales améliorent la participation et l'inclusion dans la production de données, le chapitre met en évidence trois approches - la représentation, la cocréation et la révision - pour assurer la capacité d'agir des personnes dans les données. Le chapitre suivant, intitulé "*La responsabilité dans la gouvernance des données*", examine la manière dont le pouvoir est exercé dans la gouvernance des données et l'importance des mécanismes participatifs pour responsabiliser les décideurs et permettre aux personnes de prendre une part active à la prise de décisions concernant les données. Le dernier chapitre, *les données en action*, examine les facteurs qui permettent aux personnes et aux organisations ayant un pouvoir sur la production et l'utilisation des données de prendre des mesures pour améliorer la vie des gens et renforcer la confiance dans l'utilisation transparente et responsable des données par les décideurs.

La *conclusion* s'appuie sur ces thèmes en proposant des mesures pratiques pour concrétiser notre vision du monde. Elle propose des recommandations ciblées aux praticiens du développement et aux donateurs, aux gouvernements et aux décideurs, aux entreprises privées, aux organisations de la société civile et aux défenseurs qui doivent jouer un rôle actif dans la réalisation de cette vision. Un glossaire des termes est inclus à la fin de ce document, accompagné [d'une annexe d'outils, de ressources et d'exemples](#) des thèmes de ce document dans la pratique.

1.5 Termes et concepts clés

Le langage est profondément politique. De nombreux termes de ce document n'ont pas de définition communément admise, et les idées de ce document sont ancrées dans des décennies de réflexion provenant de différentes disciplines et secteurs. Cette section explique l'approche du projet Data Values concernant les concepts fondamentaux. Le glossaire fournit des définitions supplémentaires pour les termes pertinents, en particulier, une élaboration sur la façon dont les "données" sont utilisées dans ce document.

Premièrement, nous reconnaissons que les **données sont le reflet de ce que nous choisissons de mesurer, et non une image objective ou complète du monde qui nous**

entoure. Les données reflètent les croyances, les valeurs et les choix des personnes qui définissent les politiques et de celles qui conçoivent et collectent les données et les outils connexes.³⁵ De même, les **données ne sont qu'un élément de systèmes plus vastes** qui existent dans divers contextes de gouvernance et de société. Comme l'explique le Rapport sur le développement dans le monde 2021, "les données à elles seules ne peuvent pas résoudre les problèmes de développement : les gens... sont les acteurs centraux qui transforment les données en informations utiles pouvant améliorer les moyens de subsistance et les vies".³⁶ Dans cette optique, le présent document vise à décrire les différentes façons dont les gens peuvent utiliser les données et les systèmes de données pour lutter contre l'injustice.

Ce document repose sur la conviction fondamentale que les **données peuvent être un outil permettant de remédier aux déséquilibres de pouvoir**. Le pouvoir est souvent compris de manière étroite comme l'influence sur la façon dont les décisions sont prises et par qui, y compris pour la définition des priorités dans les secteurs public et privé. Nous empruntons ici aux chercheuses Catherine D'Ignazio et Lauren Klein, auteurs de *Data Feminism*, qui décrivent le pouvoir comme "la configuration actuelle des privilèges et de l'oppression structurels, dans laquelle certains groupes bénéficient d'avantages non mérités - parce que divers systèmes ont été conçus par des gens comme eux et fonctionnent pour des gens comme eux - et d'autres groupes subissent des désavantages systématiques - parce que ces mêmes systèmes n'ont pas été conçus par eux ou avec des gens comme eux à l'esprit."³⁷ Plutôt que de considérer les expressions de pouvoir comme intrinsèquement malveillantes ou oppressives, cet article vise à montrer comment l'élargissement de la participation des personnes à la conception et à la gestion des données peut accroître le nombre et les groupes de personnes qui bénéficient de la prise de décision basée sur les données.

La participation est essentielle pour interroger ces structures de pouvoir. Il s'agit de l'engagement des personnes à influencer, voire à contrôler, les décisions, les processus et les pratiques liés aux données qui affectent leur vie.³⁸ La participation peut être un moyen de redistribuer le pouvoir qui permet aux personnes et aux communautés sous-représentées et exclues de s'engager activement dans la prise de décision et la mise en œuvre. Au fond, les processus participatifs reconnaissent que les personnes ayant une

expérience vécue sont celles qui comprennent le mieux les défis et les opportunités auxquels elles sont confrontées et qu'elles doivent être activement impliquées afin de développer des solutions efficaces.

Les déséquilibres de pouvoir dans le développement et dans l'élaboration des politiques affectent la participation significative aux décisions concernant la collecte, la gestion et l'utilisation des données. La pratique et la littérature du développement participatif ont mis en évidence les moyens subtils et moins subtils par lesquels la participation peut être truquée. Avoir un siège à la table ne garantit pas que sa voix sera entendue. Si des personnes qui n'ont pas l'habitude d'être écoutées sont invitées dans un espace où d'autres fixent les règles et définissent l'ordre du jour de l'engagement, elles risquent de rester silencieuses et le processus ne bénéficiera pas de leurs expériences vécues.^{39,40}

La vision décrite dans ce document repose sur le fait que les gens doivent avoir les compétences nécessaires pour comprendre et s'engager de manière critique dans la prise de décision autour des données. Une **littératie ou culture générale des données (« data literacy » en Anglais)**, d'une part, et des processus de communication permettant aux personnes ne possédant pas ces compétences d'accéder à des informations essentielles, d'autre part, sont les pierres angulaires de systèmes de données équitables et participatifs. Les personnes à tous les niveaux de direction dans les institutions publiques et privées doivent avoir confiance en elles pour comprendre, s'engager et communiquer avec les données. Lorsque la plupart des gens pensent à la maîtrise des données, ils pensent à la capacité de naviguer dans un tableur de données. Mais la littératie en matière de données est beaucoup plus large ; il s'agit de la capacité d'interroger de manière critique des données présentées comme des faits et d'utiliser des données pour la défense d'intérêts, la prise de décision, etc. Tout comme l'alphabétisation est analogue au langage, la littératie des données est un processus de communication à double sens. La maîtrise des données implique également de comprendre quelles données nous partageons avec d'autres et selon quelles modalités.

Les trois thèmes des chapitres du document – la capacité d'agir, la responsabilité et les données en action - font référence aux résultats qui caractérisent un système de données juste, depuis les étapes de la conception et de la collecte jusqu'à l'utilisation et la

réutilisation dans la prise de décision. Dans ce document, **la capacité d'agir** signifie avoir le pouvoir de contrôler les données personnelles et/ou communautaires et de décider si, quand et avec qui les partager. La **responsabilité** concerne l'obligation pour les décideurs de rendre compte de leurs actions et pour les personnes de façonner les décisions de gouvernance des données et de demander des comptes aux puissants. Les données en **action** fait référence à l'utilisation efficace des données pour le bien public et au rôle des personnes et des partenariats, des facteurs essentiels mais insuffisamment pris en compte pour garantir que les données sont utilisées pour améliorer les vies.

2. La capacité d’agir avec les données



- Les données peuvent renforcer ou remettre en question les relations de pouvoir inégales dans la société, qui se manifestent par la manière dont les données rendent les personnes et les groupes invisibles ou visibles.
- La manière dont les données sont conçues et produites a des implications sur la façon dont les personnes, en particulier celles qui sont marginalisées, sont représentées et incluses dans les processus et dans la prise de décision correspondante.
- Lorsque les personnes ont un rôle à jouer dans la conception, la production et l'utilisation des données, elles peuvent s'engager activement et influencer la nature et la manière dont les données sont collectées et analysées.
- Les approches inclusives peuvent maximiser les avantages, étendre la capacité d'agir et redistribuer le pouvoir, mais elles doivent être entreprises de manière systématique afin que l'inclusion soit intégrée dans tous les systèmes de données.

La capacité d’agir (ou « agency » en Anglais) signifie que les personnes ont le pouvoir de jouer un rôle actif dans les systèmes de données et d’influencer les décisions concernant leurs données et la manière dont l'utilisation des données les affecte. Les approches hiérarchiques ou pyramidales de la conception et de la collecte des données limitent les personnes dans leur capacité d’agir et exacerbent les asymétries de pouvoir existant dans la société. Au contraire, les approches inclusives peuvent l’étendre.

A la fois les personnes qui contrôlent la conception des données et l’adoption des concepts et définitions statistiques ont des répercussions sur la manière dont les personnes sont représentées et incluses dans les processus de données et les décisions qui en découlent. Les approches inclusives sont importantes même au-delà de la production de données. Des questions fondamentales telles que la structure des questions, la définition des personnes qui poseront ces questions et la manière dont les données sont collectées, analysées, interprétées et présentées influent sur les lacunes en matière de données qui sont prioritisées et, en fin de compte, sur la manière dont les

systemes de données sont conçus. Les données deviennent ainsi un instrument qui renforce ou rééquilibre les relations de pouvoir inégales dans la société. Lorsque les gens - en particulier ceux qui ont été historiquement exclus du processus décisionnel - participent activement aux décisions concernant la collecte, la conception, l'analyse et l'utilisation des données, ils ont un meilleur accès aux avantages des données.

La communauté statistique joue un rôle important dans la production de données et la promotion d'approches inclusives. En concevant des concepts, des définitions, des méthodologies et des cadres d'assurance qualité pour les données et les statistiques, cette communauté influence la façon dont les gens sont représentés et inclus dans les processus de données et les décisions qui en résultent.⁴¹ La communauté des statisticiens a fait de grands progrès dans le développement d'approches inclusives des données dans des domaines tels que la gouvernance, le genre, la pauvreté, le vieillissement, et dans l'utilisation de sources de données non traditionnelles telles que le big data. Mais les statisticiens du secteur public sont aussi souvent contraints par des priorités politiques et par des budgets et des capacités limités. En tant que gardiens des principes statistiques mondiaux, les statisticiens ont un rôle important à jouer dans le maintien des normes d'autonomie et de confidentialité pour favoriser l'inclusion.

S'appuyant sur ces travaux, ce chapitre analyse la manière dont la production et l'utilisation des données affectent les relations de pouvoir dans la société. Il met en évidence plusieurs approches prometteuses pour renforcer la capacité d'agir sur les données individuelles et communautaires, et montre comment cette capacité d'agir contribue à un avenir centré sur des prises de décision et des résultats plus équitables.

2.1 Décortiquer la capacité d'agir

Gwen Phillips, une activiste qui travaille sur le sujet des données autochtones et membre de la nation Ktunaxa, l'une des Premières nations du Canada, soutient que la collecte de données par le gouvernement canadien s'est historiquement concentrée sur les caractéristiques négatives de sociétés comme la sienne au lieu de s'intéresser aux atouts, aux forces et aux capacités de ces communautés. Gwen affirme que ceci n'est pas le fruit du hasard. "Tant que d'autres contrôleront l'agenda, les données et les

investissements, nous serons toujours sujets à être des mendiants dans notre patrie", explique-t-elle.⁴² Pour Gwen, les données peuvent être à la fois un moyen d'oppression et de libération.⁴³

Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de Statistique Canada, travaille avec les communautés des Premières nations et d'autres communautés marginalisées pour remédier à cette situation. Statistique Canada met le focus sur les individus en analysant les interactions entre les différents résultats sectoriels pour comprendre les facteurs qui exacerbent l'exclusion et saisir les expériences vécues par ces communautés. En tant que gestionnaire de données, Statistique Canada s'assure également que les données sont fondées sur des normes et des classifications cohérentes qui permettent une comparaison internationale pour guider la prise de décision.⁴⁴

À l'instar d'autres groupes historiquement marginalisés, les communautés autochtones du monde entier ont subi les conséquences néfastes liées à leur exclusion des données, de l'impossibilité de s'exprimer sur la manière dont elles seront mesurées et de l'ignorance de leur expérience vécue. En raison de systèmes anciens d'oppression et de marginalisation historiques, de nombreux groupes n'ont pas pu prendre part aux processus décisionnels, ce qui leur a fait manquer des occasions de partager les avantages et la valeur des données.

Lorsque les personnes et les communautés ont un rôle à jouer dans la production, la gouvernance et l'utilisation des données, elles peuvent influencer les choix qui sont faits concernant ces données.

La capacité d'agir (« agency » en Anglais) est généralement définie comme “la capacité des personnes à choisir et à influencer le changement de manière active et indépendante”.⁴⁵

Dans le cadre de ce document, nous appliquons cette définition aux données, en ayant le contrôle sur ses données et en étant capable de choisir si, quand et avec qui les partager, ainsi que si et comment être représenté.⁴⁶

La capacité d'agir s'exprime différemment aux niveaux personnel et communautaire. Au niveau individuel, celle-ci comprend le contrôle de ses données personnelles (telles que le numéro d'identification, les dossiers médicaux et les données de localisation) et la capacité de choisir quand, avec qui et à quelles fins les partager. Mais il ne suffit pas de comprendre l'agence au niveau individuel. La conception, la collecte et l'utilisation des données personnelles peuvent entraîner des répercussions importantes sur les groupes et les membres d'une communauté.^{47, 48} La capacité d'agir collective fait ainsi référence à la nécessité pour les groupes et les communautés de prendre part à la conception, la collecte, l'analyse, l'interprétation et la présentation des données. Un manque de capacité d'agir à ces deux niveaux signifie que les gens sont exclus et incapables de participer aux décisions qui affectent leur vie. Cela signifie également que leurs points de vue et leurs expériences peuvent ne pas être reflétés avec précision dans les données.

2.2 Comment les données renforcent les relations de pouvoir inégales dans la société

Au début des ODD, le programme LNOB était la promesse centrale et transformatrice pour atteindre les personnes les plus en retard, pour combattre la discrimination et les inégalités au sein des pays et entre eux, et pour s'attaquer à leurs causes profondes.⁴⁹ L'agenda LNOB a mis en avant et fait progresser d'importants efforts visant à identifier les inégalités et la discrimination par la production d'évidence empirique, la collecte de données et la désagrégation des données. Comme l'explique le tableau 1, la désagrégation des données en fonction du sexe, du statut d'handicapé et d'autres facteurs est un premier pas vers la création d'une capacité d'agir dans les données - car les inégalités sont souvent masquées dans les données globales. Mais la désagrégation n'est pas suffisante en soi.

Tableau 1. L'importance de regarder au-delà de la désagrégation des données

La désagrégation des données est le processus qui consiste à s'assurer que les données utilisées pour générer des statistiques et des indicateurs pour des groupes de population peuvent être décomposées en une ou plusieurs dimensions ou caractéristiques (généralement le sexe, la zone géographique, l'âge, la race, l'ethnicité et le handicap). La désagrégation des données permet aux utilisateurs des données de comparer des groupes de population et de comprendre la situation de groupes spécifiques.

Les décideurs politiques ont utilisé des données désagrégées pour identifier les populations à risque et établir des politiques, des programmes et des lois pour les protéger. Par exemple, les données de l'Enquête démographique et de santé ont révélé que, dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, les femmes adolescentes et celles ayant une vingtaine d'années couraient un risque disproportionné de contracter le VIH/sida. Les gouvernements ont réagi en créant des programmes spécifiques sur la transmission du VIH pour les jeunes femmes et en donnant la priorité à cette population dans la lutte contre l'infection.⁵⁰

Parfois, les données désagrégées ne suffisent pas. La désagrégation ne peut pas améliorer la visibilité de ceux qui sont exclus de la collecte initiale des données. Il n'est pas non plus possible de désagréger les ensembles de données selon chaque dimension pertinente, ce qui signifie que certaines inégalités resteront invisibles. Par conséquent, les décideurs et les statisticiens qui décident quelles dimensions de la désagrégation sont prioritaires, ont un pouvoir sur les disparités qui seront analysées, mais leurs perspectives peuvent être biaisées ou incomplètes.⁵¹ Ainsi, la désagrégation n'est pas suffisante pour garantir que la capacité d'agir des personnes dans les données mène à un meilleur accès aux ressources, à la prise de décision ou aux leviers de pouvoir existants.

Une approche intersectionnelle des données identifie les inégalités au sein des groupes de personnes en fonction de la manière dont les identités multiples d'un individu (telles que la race, le sexe, le statut d'handicapé) se croisent. Cela permet de s'assurer que ces facteurs ne sont pas intentionnellement ou involontairement occultés, ce qui aurait pour conséquence de sous-estimer les rôles et les contributions de chaque personne dans la société. Des concepts importants pour la désagrégation peuvent manquer de définitions internationalement reconnues ou nécessiter des activités allant au-delà de la simple collecte de données.

L'Institute of Global Homelessness, par le biais de son initiative "A Place to Call Home", a adopté

une approche intersectionnelle des données.⁵² Cette approche a consisté à développer un cadre mondial pour comprendre le sans-abrisme qui peut être facilement adapté à différents contextes mais qui permet des définitions comparables entre les pays, en veillant à ce que les personnes ayant une expérience vécue informent la conception de la collecte de données et participent à la collecte, l'analyse et l'utilisation des données.

L'une des principales façons dont les données renforcent les relations de pouvoir inégales est de rendre les personnes ou les groupes invisibles dans les données, ce qui sape leur action et exacerbe les inégalités. Lorsque les personnes ne sont pas comptées ou ne sont pas représentées de manière appropriée dans les données, elles sont invisibles pour les décideurs du gouvernement et des organisations de développement.⁵³ Les approches qui empêchent les personnes et les communautés d'orienter les efforts de conception, de collecte et d'analyse des données en fonction de leurs propres expériences vécues exacerbent également leur invisibilité.

Les personnes peuvent être exclues des données pour toute une série de raisons. Par exemple, les personnes qui vivent dans des endroits difficiles à atteindre, qui sont analphabètes, qui n'ont pas accès aux technologies numériques, ou qui ont une situation de vie particulière ou appartiennent à un groupe spécifique de la population sont souvent exclues de l'échantillonnage et de la collecte des données. Deuxièmement, le fait de demander à un membre du ménage de répondre aux questions au nom des autres (en particulier sur des sujets sensibles liés à la santé, à la prise de décisions financières, à l'emploi du temps et à l'exposition aux risques ou à la violence) ne permet pas de saisir avec précision les différentes contraintes et opportunités au sein des ménages. Les enquêtes au niveau des ménages entraînent des conséquences importantes pour les personnes dont les contributions sont plus susceptibles d'être sous-déclarées. De même, le fait de ne pas enregistrer la naissance des enfants peut empêcher leur inscription à l'école ; et le fait de ne pas recueillir de données sur les enfants en situation d'handicap, par exemple, entrave la mise en place d'une scolarité accessible, privant ainsi ces enfants de leur droit à une éducation de qualité.

Certaines personnes peuvent choisir de ne pas être recensées en raison d'un manque de

confiance dans les institutions ou les décideurs ou parce qu'elles ne perçoivent aucun avantage à être recensées. Parfois, le choix de ne pas être représenté dans les données est motivé par la crainte des conséquences, telles que la radiation d'entreprises ou la taxation ou la perte de la vie privée, ou encore le risque d'être identifié par les gouvernements ou les groupes de surveillance.^{54,55} Dans les pays où les droits civiques et numériques ne sont pas bien protégés, le fait d'être inclus dans les données peut constituer une menace sérieuse pour les personnes, car cela donne aux gouvernements les moyens de surveiller et de contrôler les populations.⁵⁶

Dans d'autres cas, les personnes sont mal représentées ou rendues invisibles dans les données, ce qui se traduit par des informations qui ne reflètent pas précisément les priorités ou les caractéristiques importantes pour leurs communautés. Cela est particulièrement vrai dans des contextes tels que les opérations humanitaires impliquant des réfugiés et des personnes déplacées.⁵⁷ Dans ces cas, les données sont collectées pour la fourniture de services, mais lorsque les personnes ne sont pas consultées sur les données à collecter et sur la manière dont elles doivent être utilisées ou partagées, les décideurs peuvent exercer leur pouvoir pour manipuler les priorités. Cela érode la capacité d'agir des personnes et leur accès aux ressources et aux opportunités, en particulier parce que les politiques qui sont ensuite mises en œuvre peuvent ne pas répondre à leurs besoins.

Les inégalités structurelles sont renforcées lorsque la conception, la collecte, la désagrégation et l'analyse des données sont des processus pyramidaux qui mesurent les niveaux de privation ou d'assimilation, c'est-à-dire "Dans quelle mesure ces personnes sont-elles plus pauvres que la majorité ?" au lieu de fournir une image plus globale de la situation des personnes, reflétant leur résilience et leurs forces, ainsi que leurs besoins. Les approches inclusives et participatives garantissent que les personnes et les communautés soient activement impliquées et puissent façonner ces processus de données.

La communauté statistique internationale a développé des méthodologies statistiques pour guider les pays dans la production de statistiques impliquant activement les personnes et leurs communautés. Les principes fondamentaux de la statistique officielle

donnent des directives claires aux offices nationaux de la statistique pour garantir l'impartialité, la confidentialité et le respect des normes et des méthodes, entre autres principes, lors de la production de statistiques.⁵⁸

Pour recueillir des données solides, désagrégées et intersectionnelles, il peut être nécessaire de collecter des échantillons plus importants ou de tester des approches innovantes pour saisir les expériences de groupes de personnes relativement restreints au sein de populations plus importantes et d'améliorer la disponibilité des données pertinentes. Les agences statistiques et autres organismes de collecte de données peuvent être confrontés à des contraintes pratiques pour produire de telles données, notamment un manque de ressources financières, de capacités ou de méthodologies adéquates. En tant que gardiens des normes statistiques, les instituts nationaux de statistique (INS) doivent faire des compromis difficiles entre la production de statistiques solides et la prévention de l'exclusion. Néanmoins, les exemples présentés dans ce chapitre montrent comment des producteurs de données novateurs expérimentent de nouvelles méthodes, sources de données et approches pour favoriser l'inclusion et promouvoir la capacité d'agir.

Dans un exemple récent au Royaume-Uni (RU), les défenseurs des droits de l'homme ont souligné que les mesures de l'inflation à l'échelle nationale ne tenaient pas compte des expériences des personnes à faible revenu pour lesquelles les prix des produits alimentaires de base avaient augmenté à des taux plusieurs fois supérieurs au taux moyen estimé par le gouvernement. "Le système par lequel nous mesurons l'impact de l'inflation est fondamentalement défectueux - il ignore complètement la réalité et la VRAIE augmentation des prix pour les personnes au salaire minimum, les contrats à durée indéterminée, les clients des banques alimentaires et des millions d'autres", a déclaré sur Twitter Jack Monroe, militant contre la pauvreté.⁵⁹ Cela augmente le risque de promulguer des politiques qui nuisent davantage aux personnes dont les expériences n'ont pas été prises en compte dans les estimations de l'inflation.⁶⁰ En réponse, l'Office of National Statistics du Royaume-Uni a annoncé des plans en cours pour développer une mesure plus précise et plus large de l'inflation des ménages.⁶¹

L'augmentation de la production et de l'utilisation de données privées a conduit à des

pratiques qui risquent d'éroder davantage la capacité d'action individuelle et communautaire dans les données.⁶² Lorsque la prise de décision est confiée à l'intelligence artificielle (IA) sans impliquer les groupes dont la vie est affectée par ces algorithmes, les effets secondaires peuvent être dévastateurs en termes de mauvaises décisions, de conséquences involontaires et d'opportunités manquées. L'utilisation abusive de données historiques (résultant de préjugés et de stéréotypes intégrés dans les ensembles de données) ainsi que la classification automatique peuvent nuire à des personnes déjà vulnérables. Prenons par exemple le système COMPAS (Correctional Offender Management Profiling for Alternative Sanctions) aux États-Unis, qui s'est avéré biaisé à l'égard de la communauté noire. Ce programme est utilisé par les juges pour prédire si les prévenus doivent être détenus ou libérés sous caution dans l'attente de leur procès et leur attribue un score de risque basé sur la probabilité de commettre un nouveau délit. Le programme incite les juges à accorder des périodes de détention plus longues aux prévenus présentant un score de risque plus élevé.⁶³ De tels systèmes exacerbent les inégalités structurelles et systémiques. Des organisations telles que le Center for Policing Equity travaillent avec les services de police américains pour minimiser les préjugés raciaux dans les systèmes basés sur des données.⁶⁴

2.3 Comment les données remettent en question les relations de pouvoir dans la société

Les données peuvent également être un moyen de renforcer l'action des personnes et des communautés dans la prise de décision et l'allocation des ressources, d'accroître leur visibilité auprès des décideurs du gouvernement et des organisations de développement, et de créer des voies pour la transparence et la responsabilité. Par exemple, les systèmes de données publiques fondamentaux tels que les systèmes d'enregistrement des naissances, des mariages, des divorces, des identités et des décès permettent aux gens d'accéder aux services et d'exercer leurs devoirs civiques. Les informations provenant de ces systèmes aident les gouvernements à allouer les ressources et à décider où prioriser les efforts et les investissements.⁶⁵ La collecte de données qui reflètent les inégalités sociétales entre les personnes en fonction de la race, du sexe et d'autres facteurs croisés permet également aux décideurs de s'attaquer aux disparités.

Le big data et l'intelligence artificielle peuvent également être exploités par les services nationaux de statistique pour améliorer l'efficacité, l'opportunité, la granularité et l'exhaustivité de la collecte de données et de la production de statistiques.⁶⁶ Par exemple, pour s'assurer que les vaccins COVID-19 atteignent les personnes qui en ont le plus besoin au Guatemala, le fournisseur de logiciels de cartographie géospatiale Framy a travaillé avec le gouvernement et d'autres acteurs pour concevoir un modèle d'allocation équitable des vaccins afin de guider le plan national de vaccination. Le modèle a identifié les caractéristiques de la population au niveau hyperlocal, en donnant la priorité aux personnes en fonction de facteurs de risque tels que l'âge et le statut socio-économique et d'indicateurs tels que l'utilisation des services de santé.⁶⁷

Des approches analytiques allant au-delà de la désagrégation standard peuvent faire apparaître des inégalités croisées et révéler des normes sociales et des inégalités structurelles qui peuvent se présenter dans les données.⁶⁸ À l'échelle mondiale, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM mondial) utilise des données d'enquête traditionnelles pour analyser les expériences croisées de la pauvreté, telles que le logement, la nutrition et le combustible de cuisson, afin d'identifier "les plus pauvres parmi les pauvres".⁶⁹ Pour la première fois en 2021, le rapport Global MPI s'est penché sur les données relatives à la pauvreté désagrégé par race et par origine ethnique, mettant au jour des "inégalités criantes" qui avaient été précédemment occultées par des données agrégées.⁷⁰ De même, l'indice de genre des ODD 2022 développé par Equal Measures 2030 avec le soutien de la Fondation Tableau applique une analyse de genre aux 17 ODD. Cet indice met en évidence les domaines dans lesquels les femmes sont à la traîne par rapport aux hommes - par exemple, dans l'accès à l'éducation et aux services bancaires numériques - afin de permettre aux décideurs politiques de cibler les programmes qui contribuent à combler le fossé entre les sexes dans le développement.⁷¹ La communauté statistique internationale a également redoublé d'efforts pour donner l'exemple en matière d'approches intersectionnelles des données, notamment en ce qui concerne le genre. Cela se reflète dans le travail du Groupe d'experts et d'interagences sur les statistiques de genre (IAEG-GS).⁷²

Au-delà de la désagrégation des données et des analyses intersectionnelles, il est essentiel d'explorer les moyens permettant aux personnes et aux communautés, en

particulier celles qui sont marginalisées, de participer à chaque étape de la création, de l'analyse et de l'utilisation des données. Par exemple, Statistique Canada a récemment établi un plan d'action sur les données désagrégées qui donne la priorité aux voix de divers groupes et communautés afin de mieux refléter leurs expériences et de répondre à leurs besoins en matière de données.⁷³ En participant directement aux processus de production de données, les gens peuvent faire valoir des points de vue différents et influencer la prise de décision et la mise en œuvre. Dans certains cas, les voix de ces divers groupes peuvent être recueillies par des méthodes qualitatives telles que les récits. En Inde, l'Agence pour la pauvreté et le développement humain (PHDMA) du gouvernement d'Odisha dispose d'un réseau de 6 700 agents de terrain formés pour recueillir les histoires et les expériences vécues dans leurs communautés.⁷⁴

Lorsque le Centre for Internet & Society (CIS) a entrepris un projet visant à créer des plates-formes numériques dans les secteurs du travail domestique et des soins en Inde, les chercheurs avaient initialement prévu de poser des questions directes sur l'impact de la discrimination de caste aux femmes des communautés dalit et indigènes.⁷⁵ Mais les membres du syndicat des travailleurs domestiques, qui ont été inclus en tant que co-chercheurs du projet, ont mis en garde contre le fait de poser des types de questions spécifiques en raison de leurs expériences personnelles du travail domestique et de la sensibilité du sujet. En conséquence, les chercheurs de CIS ont adapté les questions. Les réponses qu'ils ont reçues ont mis en évidence les réalités des expériences des travailleurs domestiques, permettant une collecte de données et une conception du projet plus solides. Ces approches inclusives et axées sur les individus permettent d'améliorer les données et la conception de la recherche et, par conséquent, les politiques et les résultats.⁷⁶

Grâce à ces processus plus participatifs et inclusifs, les personnes et les communautés peuvent renforcer leurs compétences en matière de données et leur capacité à utiliser les données pour créer et défendre le changement. De telles approches créent également des incitations et des mécanismes pour que les gens accèdent aux données et fournissent un retour d'information sur la qualité des services. Les efforts visant à publier les données ou à les rendre ouvertes et accessibles, tout en préservant la vie privée, garantissent que les gens puissent interroger, influencer et même diriger la prise de

décision. Ce sont les fondements de la transparence et de la responsabilité, qui renforcent l'action des individus et des communautés et leur confiance dans les systèmes de données et les décideurs. Par exemple, dans le cadre du programme Innovation to Inclusion (i2i), des organisations de personnes porteuse d'handicap au Bangladesh et au Kenya ont mis en œuvre des stratégies de plaidoyer axées sur les données afin de renforcer les solutions numériques et technologiques pour l'inclusion des porteurs d'handicap. Grâce à ce projet, les organisations ont appris que le fait d'avoir des objectifs clairs en matière de plaidoyer, étayés par des données et des relations, était un élément clé pour obtenir des progrès concrets. En appliquant cet apprentissage, elles ont pu influencer les changements physiques dans les bureaux du gouvernement pour permettre une meilleure accessibilité. ⁷⁷

2.4 Rééquilibrer les dynamiques de pouvoir inégales : adapter les caractéristiques de l'inclusion

Cette section met en évidence les applications pratiques de l'inclusion qui aident les personnes à obtenir un rôle dans les données. Les caractéristiques des approches inclusives sont généralement appelées *représentation*, *cocréation* et *réexamen* et sont expliquées plus en détail dans la figure 1. Ces approches permettent aux personnes de s'engager directement dans la production de données et/ou de participer à la cocréation et à la prise de décision concernant *les données collectées* et la *manière dont* elles doivent être collectées et analysées, renforçant ainsi leurs compétences en matière de données. Aucune approche n'est suffisante à elle seule, et chaque approche implique des compromis qui peuvent compromettre la capacité des individus d'agir sur les données.

Figure 1. Caractéristiques des systèmes de données inclusifs

Représentation

Les méthodes de désagrégation standard alignées sur la cible 17.18 des ODD et le programme LNOB font apparaître les inégalités et les différences au niveau des groupes par "revenu, sexe, âge, race, ethnicité, statut migratoire, handicap, emplacement géographique" et plus encore. La représentation par la désagrégation est une condition préalable pour assurer la capacité des individus à agir sur les données.

Exemple : La communauté Wa au Myanmar (située dans la région nord, non contrôlée par le gouvernement) a été incluse dans le recensement national pour la première fois en 2014. Cela a facilité un processus de développement pour atteindre les femmes et les filles en particulier depuis une région particulièrement éloignée.⁷⁸

Cocréation

Dans le cadre de la cocréation, les données sont créées *avec les personnes* plutôt que *sur* ou *à propos d'elles*. Le résultat est que les gens peuvent influencer les données créées et produire des données qu'ils jugent pertinentes pour leurs besoins. La caractéristique essentielle de la cocréation est que, en décidant de ce qui leur importe, les gens participent à la définition des concepts, des classifications et des normes de données et à la prise de décision.⁷⁹

Parfois, ces efforts sont menés par les gouvernements qui collaborent avec les communautés pour déterminer la manière dont elles se définissent et comment les données sont collectées, et parfois ces efforts sont menés par des acteurs non étatiques.

Exemple : Le Bureau central des statistiques du Népal et la Commission nationale des droits de l'homme, entre autres, travaillent avec les jeunes et les femmes pour générer des données sur leur situation.⁸⁰ Les méthodes de collecte de données générées par les citoyens, telles que la cartographie ouverte (par exemple HOT), la science citoyenne, la collecte de données infranationales par les citoyens et la collecte de données sur le handicap, permettent aux citoyens de décider des questions qui sont importantes pour eux, de collecter les données et d'attirer l'attention de leurs dirigeants avec ces données.^{81, 82}

Réexamen

Des arrangements de travail tels que des comités ou des groupes de travail réunissent des experts et des représentants de la communauté - souvent de différentes disciplines - pour mener des évaluations des lacunes dans les données, des biais, etc.

Exemples : Le Groupe de Washington sur les statistiques relatives au handicap a été créé il y a vingt ans pour élaborer des mesures du handicap qui soient comparables au niveau international. Le développement de ces mesures a été un processus inclusif qui a rassemblé des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales. La communauté statistique internationale, par l'intermédiaire de la Division de statistique des Nations unies, a également créé des groupes de travail visant les villes et portant sur les méthodologies statistiques à travers lesquelles les communautés directement concernées examinent les données, par exemple sur la gouvernance et le vieillissement.⁸³ Certains comités ou groupes de travail peuvent se situer dans un pays spécifique, comme c'est le cas au Royaume-Uni avec le groupe de travail sur les données inclusives.

Lorsque les personnes sont **représentées** dans les données, des efforts sont faits pour s'assurer qu'elles sont visibles dans la collecte, la conception, l'analyse et la présentation des données. L'augmentation de la représentation résulte souvent d'une mobilisation collective de différentes parties prenantes, y compris les groupes de défense des droits de l'homme et les activistes. Lorsque les gens se sentent profondément concernés par les problèmes et sont prêts à plaider pour le changement, les producteurs de données peuvent répondre en élargissant les définitions et les efforts de collecte de données. Par exemple, le Bureau national des statistiques du Kenya a ajouté une troisième option de genre (intersexe) au recensement national en 2019 après avoir travaillé en étroite collaboration avec des groupes de défense des droits humains.⁸⁴ Cela ne signifie pas que la représentation est facile ou directe, un fait qui est particulièrement évident lors de l'établissement de définitions de l'identité individuelle et de groupe telles que la race et l'ethnicité.⁸⁵ Là encore, les personnes peuvent ne pas souhaiter partager leurs données ou être visibles dans les données par crainte de représailles.

Les gens sont plus susceptibles de s'intéresser aux données lorsqu'ils participent à leur création. C'est de la **cocréation**, lorsque les points de vue, les expériences vécues et les

perceptions des communautés sont intégrés dans la phase de conception des projets axés sur les données. Cela peut se faire directement, comme dans les projets de cartographie ouverte menés par Humanitarian OpenStreetMap Team (HOT), ou par le biais d'une consultation représentative, comme dans l'exemple de la Colombie présenté dans le tableau 2.⁸⁶ Dans les deux cas, les opinions des personnes sont prises en compte et elles reçoivent un retour des décideurs à chaque étape de la conception, de la collecte et de l'utilisation des données. Plus généralement, lorsque les personnes sont impliquées dans la cocréation, leur intérêt pour les données augmente également. Cependant, la cocréation peut demander beaucoup de temps et de ressources, en particulier dans les contextes qui exigent une action rapide. La cocréation nécessite également un certain niveau de connaissance des problèmes et d'une volonté parmi les citoyens de s'engager dans le partage des points de vue et des expériences. En outre, les données cocrées peuvent ne pas répondre aux critères des statistiques officielles ou ne pas être comparables au niveau régional (ou international), mais elles peuvent compléter les données officielles en ajoutant de la granularité et des nuances qui mettent en évidence les expériences vécues par les gens.

Enfin, le **réexamen** fournit un moyen par lequel les gens peuvent fournir un retour d'information et contribuer à la façon dont les données sont créées, traitées et utilisées en fonction de priorités régionales ou communautaires spécifiques. Un exemple de cela s'est produit à la mi-2020, lorsque le GovLab a organisé une série de consultations sur la réutilisation des données personnelles pour répondre à la COVID-19. Les décideurs politiques, les citoyens et les défenseurs ont partagé leurs attentes et leurs préoccupations.⁸⁷ Grâce à cette approche, des comités ou des groupes sont chargés de veiller à ce que les besoins et les priorités des personnes soient inclus et protégés dans les données, et à qu'une consultation approfondie des communautés soit menée. En tant que gardiens de la qualité des données, les services nationaux de statistique peuvent adopter systématiquement des mécanismes de réexamen pour s'assurer que l'inclusion est une priorité au même titre que la rigueur statistique, ce qui rend cette approche à la fois évolutive et durable. Les processus de réexamen risquent toutefois d'être symboliques et exigent que les gens choisissent des intermédiaires de confiance pour gérer et représenter leurs communautés.

Il est essentiel de créer des possibilités de participation au niveau de la conception, de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation des données pour favoriser la capacité d'agir des individus. Le chapitre suivant examine la participation, en s'appuyant sur le cadre de gestion participative des données de l'Institut Ada Lovelace, en mettant l'accent sur la participation à la gouvernance des données.⁸⁸ Ce cadre est applicable car il souligne la nécessité de veiller à ce que la conception, la production, l'utilisation et l'analyse des données soient inclusives et répondent aux besoins des communautés, ce qui, en fin de compte, renforce la confiance dans le système.

Tableau 2. La prise en compte de la race dans le recensement colombien

Plus de dix ans après le dernier recensement officiel de la population, le bureau national des statistiques de Colombie (Departamento Administrativo Nacional de Estadística ou DANE) a dû faire face à un examen approfondi avant le recensement de 2018. Les recensements précédents avaient posé des questions sur la race, mais se heurtaient à des problèmes de "mauvaise formulation et de représentation géographique inadéquate", ainsi qu'à une "discrimination de longue date, culturellement ancrée" qui entraînait un "sous-dénombrement flagrant" parmi les populations qui n'avaient historiquement pas accès aux leviers du pouvoir.⁸⁹

Les dirigeants communautaires, conscients de l'importance d'être comptés, ont activement cherché à façonner le recensement de 2018. Dans le contexte de décennies de conflit et de sous-comptage historique des communautés marginalisées, "les risques d'omission sont très élevés", a déclaré un chercheur de l'Université nationale de Colombie aux journalistes en 2016. "Une relation très forte entre DANE et ces organisations est nécessaire pour la logistique de cette opération."

En réponse, à partir de 2015, des membres et des organisations de la communauté afro-colombienne et indigène ont consulté des responsables du DANE pour élaborer de meilleures façons de mesurer l'origine ethnique et former les recenseurs à faire preuve de sensibilité lorsqu'ils posent des questions sur ce sujet. Un exemple de cela était de ne pas supposer l'ethnicité d'une personne en raison de la couleur de sa peau ou de ses vêtements. Pour la première fois, les communautés autochtones étaient responsables des opérations de recensement (transport et personnel) sur leur territoire. Cette collaboration a débouché sur une campagne d'éducation publique visant à accroître la compréhension et la volonté des Colombiens de participer au recensement.⁹⁰

Si les résultats du recensement ont été initialement contestés par les Afro-Colombiens, DANE a réagi en combinant les données du recensement avec des données d'identification et géoréférencées et avec d'autres sources de données telles que les dossiers administratifs pour identifier les populations omises dans le recensement.⁹¹ Grâce à l'IA, le DANE a également été en mesure de faire passer les estimations de la pauvreté existantes de 1 123 points de données à 78 000 points de données, soit une multiplication par 70.^{92, 93}

2.5 La capacité d'agir sur les données en ligne de mire

Les exemples présentés dans cette section ont démontré qu'il n'existe pas d'approche unique. Une combinaison de méthodes doit être appliquée pour maximiser les avantages et développer la capacité d'agir des personnes à travers les données. Les dirigeants doivent adopter des approches stratégiques et institutionnelles pour donner la priorité aux moyens d'accroître la capacité d'agir individuelle et collective et de promouvoir l'inclusion.

Les approches qui renforcent la capacité d'agir nécessitent un investissement délibéré en temps et en compétences, car elles visent à changer et à remettre en question les mentalités et à déplacer le pouvoir. Le travail du Groupe de Washington sur les statistiques du handicap se poursuit depuis vingt ans. Les partenariats entre les services nationaux de statistique et les communautés autochtones de Colombie et du Pérou visant à réviser la manière dont les recensements saisissaient les données sur les populations autochtones ont duré plus de trois ans. La mise en œuvre des méthodologies qui en ont résulté a obligé les instituts de statistique à gérer des questions sensibles telles que l'auto-identification raciale. Les offices statistiques et autres institutions productrices de données sont souvent confrontés à des contraintes de ressources et de capacités, ce qui rend la tâche encore plus difficile. Toutefois, les exemples présentés dans cette section montrent ce qui est possible, même dans des contextes à faibles ressources.

Susciter des changements systématiques pour rééquilibrer le pouvoir et promouvoir l'autonomie devrait être l'un des principaux objectifs de la confiance des données («data

stewardship » en Anglais). Dans les secteurs public et privé, la fiducie des données a été décrite comme une fonction ou un ensemble de fonctions visant à faciliter la production, la gestion, le partage et l'utilisation des données au sein des organisations et entre elles, de manière responsable et digne de confiance.^{94,95,96} La confiance est fondamentale pour gérer les données dans l'intérêt public et nécessite donc de prendre en compte les déséquilibres de pouvoir qui existent dans les systèmes de données et la façon dont ils peuvent être résolus par une plus grande inclusion et participation.

Ce chapitre a mis en évidence la manière dont les données peuvent renforcer ou rééquilibrer les dynamiques de pouvoir inégales dans la société. Ce sont les personnes et les communautés marginalisées qui ressentent le plus les effets négatifs de cette inégalité. Les approches inclusives mettent en évidence les moyens d'accroître l'action des personnes dans les données, et l'application d'une combinaison de ces caractéristiques permet l'action collective et élargit les avantages partagés des données.^{97, 98}

3. La responsabilité dans la gouvernance des données



- Les mécanismes formels de gouvernance des données (lois, politiques et institutions) fournissent le cadre en matière de responsabilité mais ne sont pas suffisants en soi.
- Les mécanismes participatifs de gouvernance des données sont essentiels pour transférer le pouvoir aux individus et favoriser la responsabilité dans la pratique.
- En intégrant la participation dans la gouvernance des données, on peut s'assurer que les systèmes de données de l'avenir soient responsables devant les personnes qu'ils servent et que les avantages des données soient partagés.
- La responsabilité doit être intégrée à toutes les étapes de la gouvernance des données et ne doit pas être traitée comme une réflexion après coup lors de l'examen des dirigeants et des institutions. Favoriser la participation à tous les stades de la gouvernance permet aux communautés concernées de façonner les décisions, de définir les attentes et de jouer un rôle actif, par le biais de la pression publique, dans la mise en œuvre.
- Pour mettre en place ces mécanismes, les organisations doivent faire face aux compromis et aux coûts supplémentaires inhérents à l'élargissement de la participation à la gouvernance des données.

La capacité des individus et des communautés à décider si et comment les données sont collectées, analysées et présentées ne suffit pas à elle seule à réduire l'injustice. La façon dont les données sont contrôlées, gérées et utilisées - et qui décide de la manière dont cela se passe - peut être un moyen d'exercer, de l'équilibrer ou de distribuer le pouvoir. Si les structures et les mécanismes mis en place pour gérer les données sont responsables devant le public et que les compromis sont bien gérés, les données ont plus de chances d'être utilisées pour le bien public et moins de chances de causer des dommages. Pour favoriser une gouvernance responsable des données, il faut des mécanismes permettant aux gens de participer directement ou de faire représenter leurs intérêts dans les décisions concernant le contrôle et l'utilisation de leurs données. Il faut également que les

actions des décideurs soient transparentes et puissent être remises en question et modifiées si nécessaire.

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière de nombreux exemples d'entités publiques et privées utilisant des données personnelles sans engagement public adéquat. Lorsque le National Health Service du Royaume-Uni s'est engagé dans un contrat avec Palantir, une société de logiciels basée aux États-Unis, les gens ont été scandalisés par le fait que le contrat permettait à la société d'utiliser les données de santé de millions de Britanniques à des fins autres que la réponse au COVID-19. La décision de confier ce pouvoir à une entreprise connue pour son travail dans le domaine de la défense et de la sécurité nationale a considérablement ébranlé la confiance du public. Le fait que le gouvernement n'ait pas consulté le public sur ce contrat et d'autres accords similaires a été au cœur d'un procès intenté par Foxglove et openDemocracy qui a finalement amené le gouvernement britannique à se retirer de l'accord.⁹⁹

Dans le scandale de Palantir au Royaume-Uni, le recours est passé par le système juridique, qui a agi pour sauvegarder les droits et établir des freins et contrepoids. Cependant, le système juridique n'a pas suffi à lui seul à prévenir les dommages. Les militants de la société civile et les membres du public qui se sont exprimés ont joué un rôle essentiel en demandant des comptes au gouvernement. Cet exemple montre que les recours formels et l'application "après coup" peuvent ne pas être déclenchés en l'absence d'un suivi participatif des décisions. En outre, les solutions d'application rétroactive ne conduisent pas nécessairement à des pratiques de données plus responsables au fil du temps. En l'espèce, le National Health Service britannique avait déjà été impliqué dans un scandale similaire en 2015 lorsqu'il avait collaboré avec DeepMind, une société d'IA appartenant à Google, pour développer une application de suivi des données de santé.¹⁰⁰

La responsabilité est bien trop importante pour être laissée au domaine du réexamen et de l'application rétroactifs. Elle doit être établie dès le départ afin de façonner les décisions relatives aux données au fur et à mesure qu'elles sont prises. La responsabilité doit être intégrée à toutes les étapes de la gouvernance, en commençant par l'implication des personnes dans la prise de décision. Cela peut inclure la médiation entre des intérêts contradictoires et la mise en place de sanctions en cas de mauvais comportement, la

création d'un espace pour un examen continu des décisions et des actions au fur et à mesure qu'elles sont prises et, enfin, l'intégration des résultats de cet examen dans les nouvelles décisions. Les nouveaux mécanismes de gouvernance participative des données, tels que l'approche de "learning data governance" établie par Understanding Patient Data, une initiative de la fondation britannique Wellcome Trust, reflètent cette vision cyclique de la responsabilité. Cette approche permet aux personnes de participer aux décisions concernant les données, d'examiner minutieusement l'exécution des décisions, d'imposer des remèdes si nécessaire et de tirer des enseignements des décisions précédentes pour améliorer les résultats de la prise de décision au fil du temps.¹⁰¹

Les mécanismes formels de gouvernance des données tels que les lois, les politiques et les institutions fournissent le cadre en matière de responsabilité aux niveaux local, national et international de la gouvernance.

Cependant, ces mécanismes formels sont nécessaires mais pas suffisants pour transférer le pouvoir aux personnes dont ils sont censés protéger les données.

Les mécanismes participatifs de gouvernance des données sont essentiels pour enforcer la responsabilité, car ils offrent des espaces de délibération, de construction de consensus et de contrôle public continu comme complément et parfois comme contrôle des mécanismes formels. Ces mécanismes informels ne sont pas moins importants que les lois, les politiques et les institutions officielles pour garantir que les systèmes de données sont responsables devant les gens.

3.1 Enforcer la responsabilité exige une action à tous les niveaux et à toutes les étapes

Le concept de gouvernance des données trouve ses racines dans le secteur privé, où il fait référence aux pratiques et aux systèmes utilisés par les entreprises pour gérer les données. La compréhension de la gouvernance des données dans les politiques publiques s'est récemment élargie pour décrire "les lois et les politiques que les

gouvernements adoptent pour régir l'utilisation des données dans la société."¹⁰² La Banque mondiale, dans son Rapport sur le développement dans le monde 2021, affirme que la gouvernance des données est "l'expression tangible du contrat social d'un pays autour des données".¹⁰³

Le rapport de la Banque mondiale se concentre sur quatre composantes essentielles de la gouvernance nationale et internationale des données, à savoir : 1) les politiques d'infrastructure ; 2) les lois et réglementations relatives aux données ; 3) les politiques économiques ; et 4) les institutions gouvernementales, ainsi que d'autres acteurs institutionnels, qui établissent des normes et augmentent l'accès aux données et leur réutilisation. Les efforts déployés pour renforcer la gouvernance des données au sein des pays et entre eux au cours de la dernière décennie ont été fortement axés sur les lois, les politiques et les institutions décrites par la Banque mondiale.

Entre 2010 et 2020, 62 pays ont adopté des lois sur la protection des données, soit plus qu'au cours de toute autre décennie, ce qui porte à 142 le nombre total de pays dotés d'une telle législation à la fin de 2019.¹⁰⁴ De nombreux pays et régions explorent des accords bilatéraux et multilatéraux qui traitent des flux de données transfrontaliers, tandis que des organisations et des projets établissent ou actualisent leurs politiques, protocoles et accords de partage de données. Partout dans le monde, la pandémie a mis les projecteurs sur le rôle et la fonction de ces lois, politiques et institutions, ainsi que sur l'urgence de les établir ou de les améliorer.¹⁰⁵

L'important travail réalisé aux plus hauts niveaux politiques doit être étendu et soutenu, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire où les cadres juridiques et les institutions nécessaires à la mise en œuvre des lois et des politiques en matière de données peuvent être faibles ou inexistantes.¹⁰⁶ Mais l'établissement et le renforcement de ces lois, politiques et institutions ne constituent qu'une partie de l'histoire. Si des structures formelles et des mécanismes pyramidaux pour enforcer la responsabilité sont nécessaires pour une gouvernance efficace des données, ils sont souvent conçus et décidés par un nombre relativement restreint d'acteurs dans chaque pays ou organisation. En soi, ils offrent rarement aux communautés concernées l'espace nécessaire pour façonner les décisions, ou même pour savoir ou comprendre ce que sont

ces décisions, et encore moins pour tenir les dirigeants responsables de leur fonctionnement dans le cadre qu'ils établissent.

Les mécanismes formels de gouvernance des données peuvent intégrer des dimensions participatives. Par exemple, le règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE et les lois inspirées du RGPD établissent des paramètres pour informer les personnes concernées de la manière dont leurs données seront utilisées. Ils prévoient également des recours et des mécanismes d'application pour responsabiliser les personnes qui prennent des décisions concernant les données.

Cependant, informer les personnes et prévoir des recours juridiques qui ne peuvent être activés qu'après que des préjudices ont été subis correspond au strict minimum des normes de participation et permet rarement aux personnes ou aux communautés d'influencer le résultat de l'utilisation des données grâce à une meilleure connaissance ou compréhension.

Les mécanismes participatifs de gouvernance des données qui permettent aux personnes d'influencer les décisions ou les résultats constituent un complément essentiel aux mécanismes formels. Il s'agit d'une série d'approches, d'institutions et de forums conçus pour favoriser la transparence et la participation ou pour créer un espace permettant aux intérêts des personnes d'être représentés dans les processus de gouvernance des données. En outre, ils vont bien au-delà de l'examen rétroactif des décisions et offrent des possibilités d'implication et de surveillance continues.

Les mécanismes participatifs peuvent fonctionner à l'intérieur, à l'extérieur ou à côté des mécanismes formels de gouvernance des données pour renforcer la responsabilité dans la pratique.

En créant des voies de responsabilisation, les mécanismes participatifs donnent aux personnes et aux communautés plus de pouvoir dans la gouvernance des données. Ils

peuvent rassembler une diversité de points de vue pour équilibrer les intérêts divergents et modifier les asymétries de pouvoir. Ils peuvent favoriser une plus grande transparence grâce à une communication ouverte et à l'échange d'informations, ce qui crée un espace pour un examen continu. Ils peuvent créer des opportunités d'apprentissage parmi toutes les parties prenantes - experts et profanes, producteurs et utilisateurs de données, responsables gouvernementaux et membres de la communauté. Cela permet d'instaurer la confiance, d'accroître la connaissance des données et de démystifier la technologie et la gouvernance des données. Plus important encore, les mécanismes participatifs peuvent fonctionner sur une base continue qui leur permet d'être agiles et d'évoluer. En revanche, la législation, la réglementation et les institutions sont lentes à s'adapter au changement et peinent à suivre le rythme du développement technologique. Toutefois, lorsqu'ils sont accompagnés de mécanismes participatifs, ils sont mieux équipés pour s'adapter au monde numérique moderne en constante évolution.

Tableau 3. Le problème du consentement individuel

Une grande partie du discours sur la gouvernance des données se concentre sur la vie privée et la protection et met l'accent sur le consentement individuel pour que des entreprises ou des institutions puissent collecter et utiliser des données personnelles. Bien que le consentement soit une pierre angulaire importante de la gouvernance des données, il est de plus en plus considéré comme insuffisant à lui seul pour favoriser la responsabilité dans la pratique.¹⁰⁷

Premièrement, le consentement fait peser la charge sur les individus et exige d'eux qu'ils soient pleinement informés, compétents et équipés pour prendre des décisions concernant leurs données. Dans la réalité, les faits suggèrent que très peu de personnes lisent les avis de confidentialité avant de les accepter, ce qui indique que l'individu parfaitement informé qui a le temps de lire et de consentir à de multiples politiques de confidentialité chaque fois qu'une entité souhaite collecter ou utiliser des données n'existe pas.¹⁰⁸ Deuxièmement, le consentement relègue les individus à un rôle passif d'"assentiment ou de désaccord", sans leur permettre de formuler leurs besoins et leurs aspirations en termes de collecte et d'utilisation des données.¹⁰⁹ Il incite les personnes à décider si elles veulent participer en les forçant à accepter un ensemble donné de conditions ou à être exclues ou à se voir refuser des services, sans aucune option intermédiaire ou troisième option possible.

En outre, les mécanismes de consentement individuel n'abordent pas la manière dont les données personnelles peuvent avoir un impact sur les personnes au niveau de la communauté ou de la société.¹¹⁰ Ils ne traitent pas non plus de la manière dont le Big Data sont utilisées dans le cadre de la prise de décision automatisée, dont l'objectif est de tirer des enseignements au niveau de la population. Cela peut conduire à des préjudices collectifs qui sont ressentis bien au-delà des individus qui ont donné leur consentement.¹¹¹ En d'autres termes, il est tout aussi important, sinon plus, d'obtenir le consentement de la communauté pour la collecte, le partage et l'utilisation des données en veillant à ce que les personnes et les groupes concernés aient la possibilité de faire entendre leur point de vue que d'obtenir le consentement individuel.¹¹²

3.2 Comment développer plus de responsabilité

L'une des caractéristiques principales des mécanismes participatifs est qu'ils permettent aux gens de s'engager directement ou indirectement dans la gouvernance des données. Cette section décrit ce à quoi cela ressemble dans la pratique et comment ces mécanismes contribuent à développer plus de responsabilité.

L'Institut Ada Lovelace a créé un modèle utile pour comprendre la confiance participative des données en adaptant l'échelle de participation des citoyens de Sherry Arnstein.^{113,114} Les étapes de l'échelle, illustrées à la figure 2, représentent les niveaux de participation en fonction de la quantité de pouvoir dont disposent les personnes ou les communautés concernées et de la quantité de pouvoir cédée par les décideurs. L'échelle commence par informer les personnes sur la manière dont leurs données seront gérées. Les étapes suivantes sont : a) les consulter et leur fournir un retour d'information sur leurs préoccupations, b) les impliquer pour s'assurer que leurs préoccupations sont prises en compte, c) collaborer avec eux dans la conception de modèles de gouvernance des données, et d) donner du pouvoir aux gens en soutenant leurs décisions concernant leurs propres modèles de gouvernance. Le fait de progresser vers une plus grande participation favorise une plus grande transparence et une plus grande confiance et conduit finalement à une redistribution du pouvoir aux personnes.

Figure 2. Échelle de participation à la gouvernance des données (adaptée du cadre d'Ada Lovelace), avec des exemples

Informer

"Nous vous tiendrons informés de la manière dont vos données sont régies".

Exemple : La plupart des régimes de protection de la vie privée et des données établis ces dernières années suivent l'exemple du RGPD et énoncent des droits clairs pour les personnes concernées.¹¹⁵ En Uruguay, les individus ont le droit d'être informés de la raison pour laquelle leurs données sont collectées, de qui pourra y accéder, des effets du refus de fournir les données et de la manière dont ils peuvent exercer d'autres droits concernant l'accès, la suppression et la modification des données.¹¹⁶ Les individus doivent également être informés de tout changement dans la gouvernance des données après leur collecte.

Consulter

"Nous écouterons, reconnaitrons et fournirons un retour sur vos préoccupations et aspirations en matière de gouvernance de données."

Exemple : Au Ghana, où le service statistique (GSS) obtient des données mobiles pour produire des statistiques officielles sur la base d'un accord avec Vodafone Ghana, Vodafone Foundation et Flowminder, le GSS a créé un comité de pilotage pour traiter les demandes de données émanant de parties autres que celles prévues par l'accord.¹¹⁷ Le comité comprend des représentants d'organisations de la société civile qui œuvrent à la protection des droits numériques. Cela garantit que les groupes qui apportent une perspective de droits numériques puissent peser sur les considérations éthiques dans de telles décisions, et puissent tenir le gouvernement et les acteurs privés responsables à travers le processus de prise de décision.

Impliquer

"Nous travaillerons avec vous pour veiller à ce que vos préoccupations et vos aspirations soient directement prises en compte dans la gouvernance des données."

Exemple : Restore Data Rights est un mouvement populaire qui fait campagne pour que les gouvernements africains respectent et protègent les droits humains fondamentaux - en

particulier ceux exercés dans le cyberspace et sur les données personnelles - pendant et après la pandémie de COVID-19. Lancé en novembre 2020, le mouvement est centré sur une déclaration qui engage les signataires et les adhérents à la transparence, l'inclusion et la responsabilité autour de la gouvernance des données en Afrique pendant la pandémie.¹¹⁸ À ce jour, 62 institutions et individus ont signé, et les organisateurs travaillent en outre avec les bureaux de protection des données au Kenya et à Maurice. Le mouvement a également mis en place un groupe de travail d'organisations de la société civile chargé d'examiner la responsabilité à long terme dans l'utilisation des données du COVID-19, a mené une campagne de sensibilisation à la protection des données au Kenya et a effectué des recherches sur la manière dont les dispositions de la déclaration sont traduites en droit et en pratique au Kenya, en Afrique du Sud, au Nigeria et au Ghana, ce qui permettra au mouvement d'évaluer les politiques et les actions des gouvernements par rapport à la déclaration.¹¹⁹

Collaborer

"Nous nous tournerons vers vous pour obtenir des conseils et des innovations dans la conception des modèles de gouvernance des données et nous intégrerons vos conseils et recommandations dans la mesure du possible."

Exemple : Les Conseils d'orientation du développement et de l'éthique (CODE) de Data-Pop Alliance sont des groupes consultatifs composés de parties prenantes indépendantes et locales qui fournissent des conseils éthiques pour la collecte et l'utilisation des données.¹²⁰ Dans le cadre d'un projet axé sur la violence sexiste lors du COVID-19 en Amérique du Sud, les préoccupations des membres du CODE concernant la stigmatisation des victimes ont conduit les organisateurs à renoncer à créer des cartes des points chauds de la violence. Au lieu de cela, le principe " pas de stigmatisation " est devenu le principal principe éthique pour s'assurer que le projet ne violait pas d'autres préoccupations liées aux données concernant le préjudice, la confidentialité et la vie privée. Il en a résulté une réorientation vers l'étude des facteurs qui influent sur les taux de signalement des victimes de violence domestique.¹²¹

Autonomiser

"Nous vous conseillerons et vous assisterons en fonction de vos décisions concernant votre propre modèle de gouvernance des données."

Exemple : Les principes de PCAP (propriété, contrôle, accès et possession) des Premières Nations ont inspiré l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations, la seule enquête nationale sur la santé gérée directement par les Premières Nations au Canada.¹²² Depuis son lancement il y a 20 ans, elle a fait l'objet de trois cycles d'enquête dans plus de 250 communautés des Premières Nations au Canada, en utilisant les conceptions occidentales et traditionnelles de la santé et du bien-être. Ses résultats ont été utilisés par de nombreux organismes publics au Canada dans les domaines de la santé, de l'économie et de la sécurité publique pour évaluer l'efficacité des programmes et concevoir des politiques qui répondent aux besoins et aux aspirations des Premières Nations.¹²³

La favorisation de la participation à la gouvernance des données d'une ou plusieurs des manières décrites par l'échelle est déjà en cours dans différents pays et conduit à une plus grande responsabilité, comme l'explique la figure 2. Des conseils et des comités composés de parties prenantes locales peuvent examiner minutieusement les processus de gestion des données d'un projet ou d'une organisation, soit au stade de la conception que de la mise en œuvre, pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins locaux, à l'instar de ce que fait CODE. Une autre approche pour les communautés consiste à établir et à mettre en œuvre leurs propres principes de gouvernance des données. Les communautés autochtones, comme le montre la figure 2, ont été à l'avant-garde de l'établissement de principes pratiques et éthiques pour la gouvernance des données les concernant, en commençant par reconnaître que des informations exactes et opportunes sont essentielles pour faire face aux impacts durables de la colonisation et du racisme systémique. De nombreuses autres approches participatives innovantes de la gouvernance des données sont actuellement testées et étudiées dans le monde entier.¹²⁴

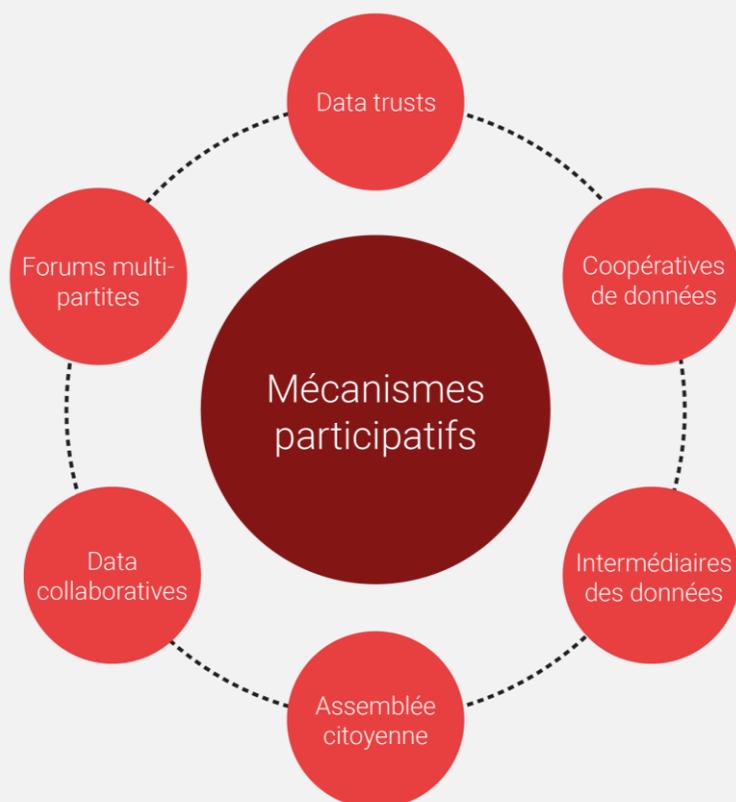
Encourager la participation à la gouvernance des données n'est pas seulement la responsabilité du secteur public et des organisations de la société civile. Les entreprises privées peuvent et doivent aussi s'engager. Des dizaines de sociétés, dont des plateformes et des intermédiaires de données tels que 1001 Lakes, DataCave et Meeco, ont signé la déclaration MyData et rejoint le mouvement MyData Global depuis sa fondation en 2018. En tant que réseau mondial d'entrepreneurs, d'activistes, d'universitaires, d'entreprises, d'organismes publics et de développeurs, MyData vise à

donner aux individus le pouvoir de donner, de refuser ou de révoquer leur consentement au partage des données sur la base d'une compréhension claire du pourquoi, du comment et du combien de temps leurs données seront utilisées. De même, les éditeurs de logiciels ont joué un rôle clé dans l'intégration de la responsabilité dans l'adoption du RGPD en Europe. Le fait de permettre aux entreprises d'acheter facilement des logiciels de gestion des données conformes au RGPD a accéléré l'adoption de la nouvelle réglementation sur la protection des données et, pour les plus grandes entreprises, leur a permis de mettre leurs systèmes de données mondiaux aux normes fixées par le RGPD.

Il n'existe pas d'approche idéale pour les mécanismes de gouvernance participative des données. Ils s'adaptent aux situations pour lesquelles ils sont développés afin de permettre la responsabilisation dans des contextes nationaux, locaux ou communautaires. Aussi limité ou étendu que puisse être un mécanisme participatif particulier, ils constituent tous des compléments importants aux mécanismes de gouvernance formels en transférant le pouvoir aux communautés concernées et en créant des voies de responsabilisation.

Tableau 4. Types de mécanismes de gouvernance participative des données

Ces dernières années, on a assisté à une évolution de la réflexion et à l'expérimentation de mécanismes qui transfèrent le pouvoir aux personnes concernées et aux communautés touchées en permettant aux individus de participer ou de faire représenter leurs intérêts dans la gouvernance des données.



La Banque mondiale parle de mécanismes de gouvernance multipartite, qu'elle définit comme "des solutions participatives qui permettent la confiance, la valeur et l'équité dans l'utilisation des données en adoptant une approche informée par toutes les personnes."¹²⁵ L'Open Data Institute a exploré le concept d'institutions de données (data institutions en Anglais), qui sont des "organisations qui gèrent les données au nom d'autres personnes."¹²⁶ Les institutions de données sont une vaste catégorie qui comprend des organisations traditionnelles telles que les OSN et des constructions plus récentes qui permettent une

plus grande participation par le biais de « Data Trusts » et de coopératives de données.

Les « Data Trusts » et coopératives de données sont des entités juridiques dotées de statuts, de règles ou de mandats.^{127, 128} Ils favorisent l'émergence de pratiques de données dignes de confiance en établissant des structures où les mécanismes de délégation et de responsabilité donnent du pouvoir aux personnes concernées et aux communautés touchées qui ne sont pas directement impliquées dans la prise de décision quotidienne.

Les intermédiaires des données sont des structures ou des organisations qui facilitent l'échange d'informations entre les détenteurs de droits sur les données (comme les personnes ou les

entreprises) en "encapsulant, communiquant et mettant en œuvre les intérêts communs des parties concernées et en préservant leurs intérêts".¹²⁹ Certains intermédiaires de données offrent des solutions technologiques pour le partage des données qui garantissent que le pouvoir de décision reste entièrement entre les mains des personnes concernées. Dans d'autres cas, les intermédiaires de données assument la prise de décision, y compris au nom des personnes.

Les forums multipartites, les jurys de citoyens et les assemblées citoyennes visent à réunir des parties prenantes ayant des intérêts divers et parfois divergents autour des données afin de parvenir à un accord accepté par tout le monde. Ils conduisent à la mise en place de pratiques plus fiables en matière de données en proposant des méthodes pour parvenir à un consensus et résoudre les conflits, et ils ont tendance à être plus informels par nature. La New York Data Assembly et les Data Collaboratives sont des exemples d'initiatives qui équilibrent les intérêts individuels et collectifs ainsi que les intérêts publics et privés autour du partage et de l'utilisation des données.^{130, 131}

Ce que toutes ces solutions ont en commun, c'est qu'elles créent un espace pour élargir la participation à la gouvernance des données en réunissant les personnes intéressées et concernées ou en obligeant à représenter ceux qui sont les plus touchés par les décisions de gouvernance des données.

3.3 La responsabilité dans la pratique

Si l'augmentation de la participation est la référence absolue pour une gouvernance des données réactive et responsable, il serait négligent de ne pas se pencher sur les défis et les catalyseurs qui lui sont inhérents. De nombreux exemples montrent clairement que la gouvernance participative n'est pas seulement possible, mais qu'elle est déjà très répandue, même dans les environnements à faible capacité. Les défis et les catalyseurs seront spécifiques au contexte. Néanmoins, les organisations visant à accroître la participation seront souvent confrontées à des compromis similaires liés aux contraintes pratiques et à l'équilibre entre les intérêts individuels et collectifs, comme le décrit cette section.

Premièrement, la démocratie dans sa forme la plus pure est désordonnée et complexe. Il est relativement simple de réunir trois personnes pour créer un accord sur la manière de gérer et d'utiliser leurs données. Mais ce ne sont pas les situations où la gouvernance participative présente un défi. Au contraire, la plupart des questions de gouvernance se posent aux niveaux national, régional et international, créant un compromis entre la possibilité d'une implication directe dans la prise de décision et le nombre de personnes pouvant être directement consultées. Dans ce cas, les individus et les communautés peuvent déléguer à un représentant qui peut défendre leurs intérêts et participer à la prise de décision en leur nom. Toutefois, cette approche présente également les inconvénients du tokénisme et de la généralisation des opinions d'une communauté complexe.

Pour éviter le tokénisme, les mécanismes participatifs doivent respecter la diversité inhérente des opinions au sein des communautés, en comprenant que les gens ont des priorités différentes.

Cette diversité d'opinions peut toutefois ne pas émerger même lorsque les mécanismes participatifs sont bien conçus, car les communautés peuvent avoir des dynamiques de pouvoir internes qui privent certains membres de leur pouvoir ou peuvent avoir des dirigeants qui privilégient leurs intérêts personnels par rapport aux besoins collectifs. En outre, les approches participatives de la gouvernance des données peuvent exiger beaucoup de temps et de ressources et sont souvent en contradiction avec le rythme de la mise en œuvre des projets et de l'innovation technologique.

Deuxièmement, il ne faut pas s'attendre à ce que les personnes qui ont été historiquement marginalisées et privées de pouvoir aient les mêmes valeurs, priorités ou ressources en matière de gouvernance des données que les personnes et les institutions qui détiennent actuellement le pouvoir.¹³² En outre, les personnes qui ont été confrontées à la marginalisation peuvent être désillusionnées et sceptiques quant à ce qui est réalisable en s'engageant dans des initiatives lancées par ceux qui ont le pouvoir. Si les acteurs puissants fixent systématiquement l'ordre du jour et définissent les règles

d'engagement des initiatives participatives, l'adhésion des communautés marginalisées peut être faible.

Au sein du mouvement de défense des droits des peuples autochtones en matière de données, par exemple, l'accent a été mis sur la souveraineté et l'autodétermination des données, en considérant la capacité d'agir, la vie privée et le partage des données comme des questions de pouvoir et d'autonomie de la communauté, et non de la personne.^{133, 134} Lorsque l'accent est mis sur la lutte contre l'oppression historique, l'équilibre entre les droits individuels et collectifs dans les questions de gouvernance des données doit être résolu par des processus participatifs réfléchis. Les consultations doivent également mettre en évidence la résilience et les forces des communautés, et pas seulement leurs besoins et leurs obstacles. Une question essentielle sous-tend tout cela : comment faire participer les gens de manière à remédier aux asymétries de pouvoir lorsque les organisations et les gouvernements qui collectent les données ont souvent un pouvoir et des ressources immenses par rapport aux communautés locales ?

Enfin, en cherchant à accroître la participation à la gouvernance des données, nous devons nous demander comment faire en sorte que les gens disposent des connaissances, des compétences, des capacités, des ressources, du temps et de la volonté nécessaires pour prendre part à ces processus. Certaines formes de gouvernance participative des données (c'est-à-dire celles qui impliquent une représentation directe) exigent des niveaux d'engagement, de connaissances et de compétences plus élevés que d'autres (par exemple, celles qui impliquent une délégation). Il n'est pas nécessaire que tous les individus deviennent des experts en données. Cependant, une augmentation générale des niveaux de culture des données dans la société est souhaitable pour permettre aux mécanismes de gouvernance participative des données de se développer. Les recherches montrent que les personnes à tous les niveaux de prise de décision ont des niveaux de connaissance des données inférieurs à ce qui est nécessaire, et que les individus peuvent ne pas être conscients de la nécessité de protéger leurs propres données, ou ne pas vouloir y consacrer du temps.¹³⁵ Bien que l'intérêt pour la gouvernance des données personnelles semble augmenter, il y a encore un manque général de sensibilisation et de connaissance de la gouvernance des données telle qu'elle apparaît aux niveaux local, organisationnel et

international, ce qui rend peu probable que les participants arrivent à la table pleinement préparés à participer aux discussions sans un investissement préalable dans la formation et l'éducation.^{136,137,138} Les institutions de gouvernance des données peuvent également faire davantage pour rendre les processus accessibles et compréhensibles pour les non-experts. Nous devons également réfléchir à la manière de rémunérer équitablement les personnes pour leur temps et leurs idées afin de garantir que les processus participatifs n'exacerbent pas davantage les inégalités.¹³⁹ Il s'agit notamment d'éviter de soumettre les personnes à des demandes d'information répétitives et coûteuses.

Il y a des limites à la mesure dans laquelle les gens peuvent véritablement participer à la gouvernance des données et à ce qui peut être réalisé grâce à la participation. Malgré ces contraintes, dans les endroits où les mécanismes formels de gouvernance des données sont fragmentés ou faibles, les approches participatives peuvent conduire à l'adoption de pratiques de données plus fiables et accroître la responsabilité dans la manière dont les institutions et organisations publiques et privées collectent et gèrent les données. Nous pouvons permettre aux gens de s'engager en fournissant des ressources tangibles telles que des indemnités ou des services de garde d'enfants lors des réunions afin que les parents puissent y assister. L'objectif est d'adopter des approches qui remettent en cause le statu quo et nous obligent à remettre en question les hypothèses sous-jacentes concernant les personnes qui ont leur mot à dire et ce qui importe dans la gouvernance des données.

La création d'une véritable participation à la gouvernance des données n'est possible que grâce à des efforts intentionnels, bien planifiés et flexibles.

La création de voies de participation doit également tenir compte des dynamiques complexes des communautés et des contraintes quotidiennes qui peuvent empêcher les gens de s'impliquer. Il est également essentiel de gérer les attentes en créant un espace pour des contributions significatives tout en étant transparent sur les limites et les aspects pratiques des projets et des organisations. Par-dessus tout, les mécanismes participatifs doivent protéger les gens et ne pas les mettre en danger.

Les institutions et les personnes chargées de la gestion des données ont un rôle important à jouer en s'engageant auprès des communautés et en adoptant ou en développant des approches participatives de la gouvernance des données. Ces personnes et organisations sont particulièrement bien placés pour examiner comment les mécanismes formels et participatifs de gouvernance des données peuvent interagir pour favoriser une plus grande confiance et une plus grande responsabilité dans la prise de décision autour des données.

Pour que la responsabilité fonctionne, les règles doivent être appliquées, les décisions et les actions doivent être inclusives et transparentes, et les gens doivent être en mesure de vérifier que les personnes au pouvoir font ce qu'elles ont dit qu'elles feraient. Pour cela, il faut une gouvernance des données robuste, qui repose sur une base solide de lois, de politiques et d'institutions et qui est étayée par des mécanismes participatifs permettant aux communautés concernées d'être informées et d'avoir leur mot à dire sur la manière dont leurs données seront gérées et utilisées. Lorsque la responsabilité est assurée d'une manière continue, la gouvernance des données devient plus fiable. De nombreux exemples de ce type existent déjà dans les sphères de la politique et du développement. Néanmoins, il est nécessaire de continuer à créer un espace pour plus d'innovation et d'expérimentation afin d'améliorer les approches participatives de la gouvernance des données. Des modèles nouveaux et évolutifs sont nécessaires pour repousser les limites de ce à quoi ressemblent les mécanismes participatifs et pour élargir l'éventail des participants.

Alors que les données transforment la société, tous les individus, en particulier ceux qui ont été marginalisés, devraient avoir les moyens de tenir les puissants responsables des décisions qui déterminent la manière dont leurs données peuvent être gérées et utilisées.

4. Les données en action



- Le potentiel des données pour changer les résultats du développement et, en fin de compte, redresser les déséquilibres de pouvoir, réside dans leur utilisation efficace pour éclairer la prise de décision et produire des politiques plus justes.
- L'utilisation continue des données par les décideurs ne va pas de soi. Les obstacles techniques à l'utilisation des données font l'objet d'une grande attention, mais les facteurs humains et relationnels ont un impact plus important sur l'utilisation des données et sur la mesure dans laquelle elles sont utilisées à leur plein potentiel.
- La capacité et la volonté des gens de trouver un terrain d'entente et de travailler en partenariat sont essentielles pour améliorer l'utilisation des données et instaurer la confiance.
- Il est essentiel de doter les gens des compétences nécessaires pour comprendre, analyser et utiliser les données afin d'accroître l'utilisation des données au profit du public.

Les données sont omniprésentes dans le monde d'aujourd'hui, intégrées dans les contextes sociaux, culturels et politiques de tous les pays du monde. L'être humain n'a jamais produit autant d'informations aussi rapidement, mais l'augmentation de la quantité de données ne s'est pas traduite directement dans une meilleure capacité à relever les défis collectifs. Un large éventail de motivations détermine si les décideurs sont intéressés par les données ou s'ils les ignorent ou les manipulent délibérément. S'assurer que les données soient utilisées est une tâche complexe. Les données ne sont qu'un élément parmi d'autres lors de la prise d'une décision. Cette section se concentre sur les facteurs qui influencent l'attrait des données pour les décideurs et leur utilisation dans l'intérêt public. Cet aspect est important car, près de dix ans après la publication d'*Un monde qui compte*, de nombreuses données précieuses restent inexploitées et sous-utilisées.¹⁴⁰ Cet échec alimente de mauvaises politiques et des programmes inefficaces, profite aux plus puissants de la société qui bénéficient de la perpétuation du statu quo, et laisse les personnes marginalisées pour compte.

Les données collectées en laissant aux individus la possibilité d'agir et régies par l'obligation de rendre des comptes doivent néanmoins être utilisées efficacement pour mener des actions qui améliorent la vie des gens. La collaboration et les partenariats peuvent contribuer à l'obtention de ces résultats. Les utilisations et les applications des différents types de données (personnelles ou non, quantitatives ou qualitatives, publiques ou privées) varient et exigent donc différents niveaux de protection et d'ouverture. Ces dernières années, la communauté du développement a acquis une compréhension plus nuancée au sujet de la disponibilité et d'utilisation des données, dépassant une mentalité d'"ouverture par défaut" et s'orientant vers une culture de l'ouverture axée sur le partage et l'utilisation des données dans des contextes spécifiques pour relever des défis particuliers.

C'est ce qui s'est passé au Togo pendant les confinements liés à la COVID-19, lorsque 138 000 personnes vivant dans la pauvreté ont reçu des transferts monétaires par le biais de leur téléphone mobile. Il n'y a pas eu de processus de demande, d'enquête, de questionnaire, ni d'implication d'agent recenseur ou de travailleur social. Au lieu de cela, quatre partenaires détenteurs de données se sont réunis en coulisse, utilisant des enregistrements téléphoniques, des données satellites et des données démographiques pour développer MobileAid. Le programme de distribution d'argent de MobileAid démontre que les données existantes peuvent être partagées et exploitées par le biais de partenariats innovants afin d'apporter des améliorations significatives à la vie des gens. Mettre les données en action, tout en promouvant la capacité d'agir et la responsabilité, est une composante essentielle de systèmes de données plus équitables.

4.1 Facteurs ayant un impact sur l'utilisation des données

Pour prendre des décisions fondées sur des données, il faut que les décideurs aient accès à des données de haute qualité et ponctuelles. Cela implique des considérations techniques, notamment concernant la méthodologie, les normes, l'infrastructure, l'interopérabilité des données, le format, etc. Le discours sur les données pour le développement s'est largement concentré sur ces considérations. Les facteurs humains qui ont un impact sur l'utilisation des données, tels que les motivations, les mobiles et les possibilités de collaboration des personnes, ainsi que leurs capacités, leurs compétences,

les cultures et les contraintes institutionnelles et organisationnelles, font l'objet de beaucoup moins d'attention, bien qu'ils semblent avoir une plus grande influence sur l'utilisation des données et sur l'ampleur de celle-ci.¹⁴¹ Ces facteurs humains sont plus difficiles et complexes à identifier et plus lents et délicats à corriger. Mais, comme le montrent les sections suivantes, ils sont loin d'être insolubles.

4.1.1 L'utilisation des données souffre dans un contexte de perte de confiance

La confiance est à la fois un catalyseur et un résultat de l'utilisation des données.

Pour que les décideurs utilisent les données, ils doivent avoir confiance dans leur validité et leur fiabilité. De même, le public doit pouvoir faire confiance, non seulement aux données elles-mêmes, mais aussi à la crédibilité des producteurs de données et aux institutions et décideurs publics pour utiliser ces données. Un document de 2021, intitulé *Towards a Framework for Governing Data Innovation : Fostering Trust in the Use of Non-Traditional Data Sources in Statistics Production*, souligne que "vous ne pouvez pas avoir confiance dans la facilité d'utilisation des statistiques si les données qui les sous-tendent sont de mauvaise qualité et si ceux qui les produisent manquent d'intégrité."¹⁴² Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'élaboration de pratiques plus fiables en matière de données commence par la mise en place d'approches de gouvernance participative, qui devraient également permettre aux gens de tenir les décideurs responsables de l'utilisation efficace des données, par exemple en contrôlant la manière dont les preuves sont exploitées pour les politiques publiques au fil du temps.

Pourtant, trop souvent, les décideurs n'utilisent pas les données dans l'intérêt du public. Les données sont souvent utilisées de manière à concentrer le pouvoir dans les mains des personnes déjà puissantes.¹⁴³ Ignorer les données, les utiliser pour nuire aux personnes ou les surveiller sans leur consentement, les utiliser de manière sélective ou les sortir de leur contexte, ou encore déformer intentionnellement les données pour influencer l'opinion des gens ou les induire en erreur sont des utilisations qui marginalisent les individus. Les données utilisées dans les politiques publiques et les

décisions privées s'inscrivent dans un contexte plus large d'événements sociaux et politiques en cours, de motivations et de préjugés personnels. Garantir l'existence et l'accessibilité de données ponctuelles et de qualité ne garantit en rien que les décideurs les utiliseront pour lutter contre les inégalités.

L'absence d'utilisation des données et leur mauvaise utilisation entraînent des conséquences dévastatrices pour les communautés - en particulier celles qui sont marginalisées - et pour la société dans son ensemble. La mauvaise utilisation et l'ignorance des données conduisent à de mauvais résultats politiques et mènent à une baisse de la confiance vis-à-vis les autorités publiques. L'incapacité à répondre aux besoins des gens au fil du temps entraîne la désillusion des citoyens qui, à leur tour, se méfient de plus en plus de l'utilisation de leurs données par leurs gouvernements. Les conséquences de la baisse de confiance ont été particulièrement évidentes pendant la pandémie de COVID-19, comme nous l'avons vu avec l'adoption des applications de recherche des contacts, qui ont souffert d'une popularité et d'une adhésion limitées.¹⁴⁴

La diffusion de fausses informations est également le signe d'un déclin de la confiance dans les institutions officielles. Des initiatives comme l'Alliance CoronaVirusFacts fournissent une vérification indépendante des faits visant à rétablir la confiance des citoyens dans le contexte de ce que l'on appelle désormais une "infodémie".¹⁴⁵ Toutefois, ces initiatives ne suffisent pas à rétablir la confiance dans les institutions en l'absence de meilleurs résultats politiques démontrant les avantages de la mise en œuvre des données pour l'ensemble de la société.

4.1.2 Un bilan mitigé de l'utilisation publique des données privées

La confiance du public dans l'utilisation responsable des données est devenue particulièrement importante car le focus s'est déplacé des gouvernements vers les entreprises du secteur privé, qui sont les principaux producteurs et détenteurs de données. Le tableau 5 présente les avantages de l'accès public aux données détenues par le secteur privé.

L'absence de cadres solides pour le partage et la protection des données entre les gouvernements et les entreprises érode la confiance du public et l'utilisation des

données. Le public n'est souvent au courant du partage et de l'utilisation des données par les entreprises et les gouvernements que lorsqu'un scandale éclate. La révélation que l'entreprise israélienne de cybersécurité NSO Group avait partagé des données personnelles avec des gouvernements qui espionnaient des citoyens du monde entier en est un exemple.¹⁴⁶ Les scandales érodent la confiance des individus dans la capacité du secteur public à utiliser et à gérer les données personnelles de manière responsable, et ils renforcent le scepticisme des décideurs politiques quant aux avantages du partage et de l'utilisation des données du secteur privé.

Il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi, comme le montrent de nombreux exemples de partenariats public-privé de partage de données nés pendant la pandémie. Par exemple, lorsque le gouvernement argentin a lancé un appel à la recherche de données et d'analyses pour répondre à l'épidémie COVID-19, Telefonica Argentina a répondu en collaborant avec l'université nationale de San Martín pour créer une plateforme contenant des données actualisées sur la mobilité. Une approche "privacy by design" pour protéger les données des utilisateurs a été une caractéristique essentielle du programme.¹⁴⁷ L'entreprise a signé des accords avec des agences gouvernementales nationales et locales qui ont utilisé le hub pour prendre des décisions politiques.¹⁴⁸

Tableau 5. Les avantages de l'accès public aux données détenues par le secteur privé

Les grandes entreprises ont aujourd'hui accès à des données personnelles plus nombreuses et de meilleure qualité que de nombreux gouvernements. L'élargissement de l'accès de l'État aux données privées est compliqué, mais il est considéré comme essentiel pour de nombreux gouvernements étant donné le volume et la portée des données privées.¹⁴⁹ Pourtant, il n'existe pas toujours de cadres juridiques et réglementaires suffisants pour accéder aux données privées, et les individus souvent manquent de confiance à la fois dans le secteur public et privé pour leurs données personnelles.

Parallèlement, les gouvernements sont souvent exclus de l'accès aux informations qui sont largement disponibles pour d'autres acteurs contre rémunération. Les opérateurs de réseaux mobiles, par exemple, vendent les données agrégées et anonymisées de leurs clients à des entreprises des secteurs de la finance, du tourisme et du commerce de détail qui sont prêtes à payer pour obtenir ces informations.

Ce problème ne peut être résolu en demandant simplement aux gouvernements d'acheter des données aux entreprises. Il ne peut pas non plus être résolu par des entreprises qui donneraient universellement les données de leurs clients gratuitement. Des initiatives telles que la récente loi sur les données (Data Act en Anglais) de la Commission européenne constituent des tentatives pour rétablir l'équilibre entre les secteurs public et privé en accordant aux autorités publiques l'accès à certaines données privées (et en prescrivant les circonstances dans lesquelles cet accès peut être obtenu) par la loi, tout en établissant des garanties contre l'utilisation abusive des données par le secteur public.¹⁵⁰

Il n'existe pas d'approche unique pour le partage des données, mais un menu utile d'options concernant l'accès aux données privées commence à se développer. Cela comprend des mesures réglementaires, des partenariats contractuels, des solutions d'approvisionnement, des modèles de réciprocité, etc. Ces approches sont prometteuses pour aligner les stimuli et permettre aux gouvernements d'accéder et d'utiliser en toute sécurité les données détenues à titre privé.

4.1.3 L'interopérabilité humaine et les partenariats comme pièces importantes du puzzle

L'utilisation efficace des données nécessite plus d'interopérabilité humaine, c'est-à-dire l'idée que les données ne s'assemblent pas toutes seules, mais qu'il faut que des personnes travaillent ensemble au sein de différentes administrations, secteurs et communautés.¹⁵¹ Ce sont les individus, et non les plateformes ou les pipelines de données techniques, qui sont au cœur du partage et de l'utilisation des données. Au niveau le plus élémentaire, les ruptures de communication et de coordination peuvent laisser des données inexploitées pour relever les défis publics. Au-delà de l'interopérabilité des données - c'est-à-dire de la capacité à joindre et à fusionner des données sans en perdre le sens ou le contexte - les personnes engagées dans la conception, la fourniture, la collecte, l'analyse, l'interprétation et l'utilisation des données sont des facteurs cruciaux pour permettre une utilisation des données qui donne du pouvoir aux individus.

Au niveau organisationnel, les partenariats multipartites peuvent favoriser l'interopérabilité humaine et lever les obstacles humains à l'utilisation des données, pour finalement mettre les données en action. De nombreux exemples montrent comment les partenariats entre les gouvernements, le secteur privé, les universités, les organisations non gouvernementales et les citoyens aboutissent à des décisions plus éclairées et contribuent à ancrer l'utilisation durable des données dans les contextes locaux et nationaux. Ces partenariats sont bénéfiques pour toutes les parties prenantes impliquées, des institutions traditionnelles de données comme les OSN aux groupes de citoyens et aux acteurs du secteur privé.

C'est ce qui s'est passé lorsque les parties prenantes du secteur agricole kényan ont convenu que le gouvernement manquait d'informations fiables sur les stocks alimentaires pour orienter les politiques et les actions au milieu de COVID-19. Des agriculteurs, des commerçants, des producteurs et d'autres parties prenantes ont travaillé avec des fonctionnaires de différents ministères et des entreprises, dont Microsoft et ESRI, pour créer le tableau de bord des denrées alimentaires de base afin de surveiller les prix et la disponibilité des stocks alimentaires. Les informations ont été utilisées dans le cadre du "Food Security War Room" du Kenya avec plus de 50 partenaires issus d'agences de développement, de la société civile, d'organisations internationales, du gouvernement et du secteur privé. Le projet a permis aux responsables gouvernementaux de répondre à l'impact des confinements liés à la COVID-19 sur l'insécurité alimentaire en renforçant les réserves alimentaires, en ciblant la distribution de nourriture, en fournissant des informations précises aux citoyens et aux médias, et en communiquant directement avec les producteurs et les consommateurs.¹⁵²

Les travaux visant à éliminer les obstacles à l'utilisation des données au Sénégal sont une autre illustration puissante de l'interopérabilité humaine et de l'impact des partenariats multipartites, décrits ci-dessous dans le tableau 6.

Tableau 6. Lever les obstacles à l'utilisation des données au Sénégal en développant l'interopérabilité humaine

Au Sénégal, l'utilisation des données agricoles a été limitée pendant des années jusqu'à ce qu'un

investissement dans les relations humaines et les partenariats ouvre ces données à une utilisation publique. ¹⁵³

Les activités agricoles représentent la majorité de l'activité économique au Sénégal. Pendant des années, le ministère national de l'agriculture a produit des données régulières sur les agriculteurs du pays qui n'étaient pas utilisées par les autres ministères ou les organisations non gouvernementales. Au lieu de cela, les différents ministères, les agences de développement et les organisations de la société civile ont produit des données concurrentes pour leur propre usage, faisant souvent double emploi et multipliant les incohérences, ce qui a conduit à des résultats politiques médiocres.

Dans le cadre du projet Agridata, dirigé par IPAR (Initiative Prospective Agricole et Rurale), un groupe de réflexion sénégalais, et soutenu par Development Gateway, plus de 50 acteurs des données agricoles du secteur public, du secteur privé et de la société civile se sont réunis pendant plus de deux ans pour identifier les sources de données disponibles et instaurer la confiance.

Ce n'est qu'en travaillant ensemble pour aligner les intérêts et résoudre les conflits relatifs à la propriété de ces données que les parties prenantes ont pu établir une plateforme de données commune afin d'améliorer la prise de décision. L'établissement d'un partenariat entre ces acteurs était la première étape essentielle pour accroître l'utilisation des données parmi les décideurs concernés.

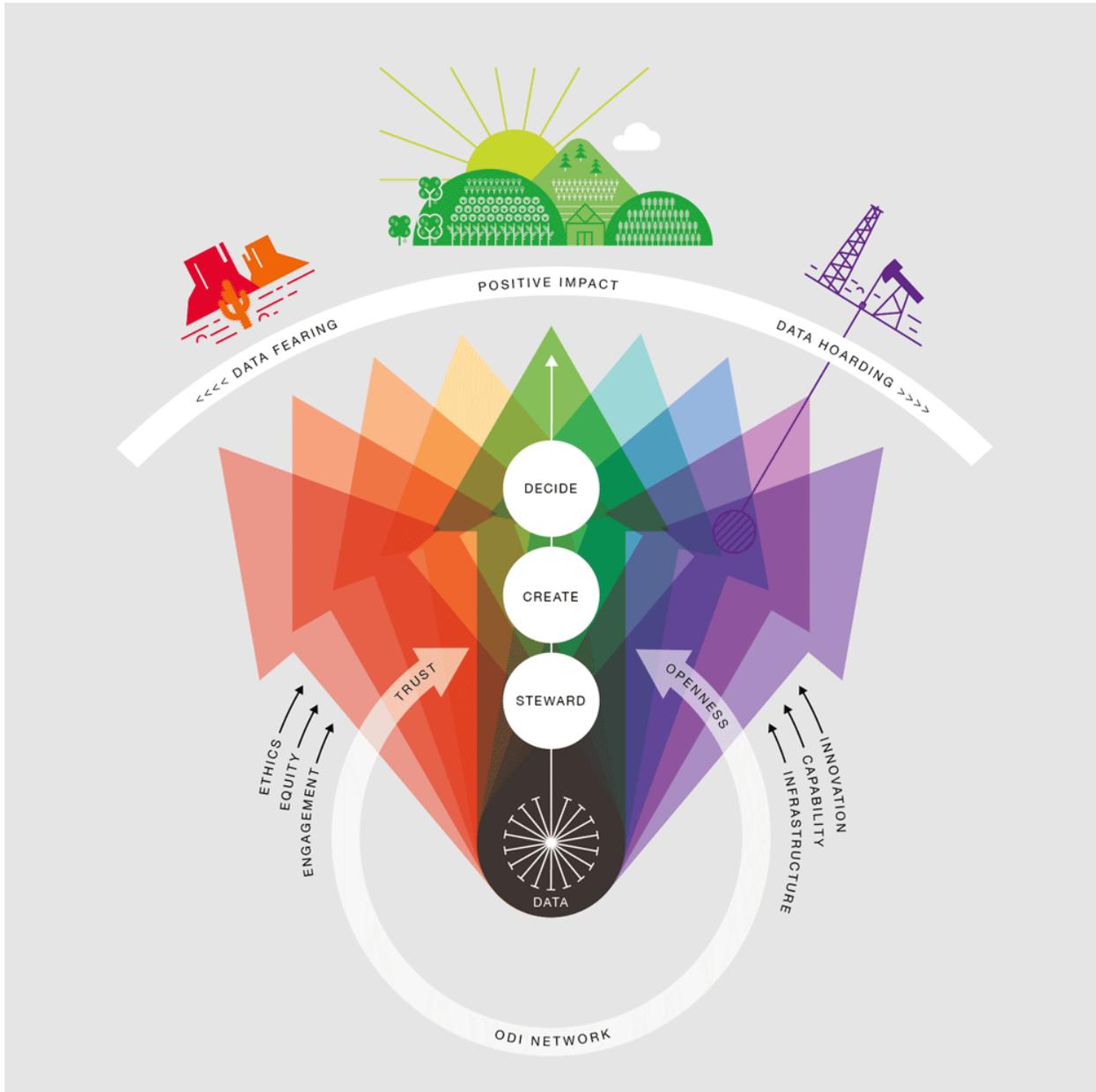
4.1.4 Changement de la culture organisationnelle

Des changements généralisés dans la culture organisationnelle au sein des gouvernements, des entreprises et du secteur à but non lucratif sont nécessaires pour réaliser le potentiel de l'utilisation des données publiques et privées pour l'intérêt général.

L'Open Data Institute (ODI) a créé un modèle utile pour comprendre les attitudes qui déterminent si les données sont utilisées au maximum par les entreprises, les communautés, les organisations et les gouvernements. La théorie du changement de l'ODI, présentée à la figure 3, établit une distinction entre le fait de traiter les données comme un bien précieux et exclusif (thésaurisation des données) et le fait d'éviter complètement l'utilisation des données en raison de préoccupations légitimes quant à la

manière dont elles peuvent être utilisées ou à qui y a accès (crainte des données). Dans les deux scénarios, le pouvoir des données reste inexploité en l'absence de cultures "d'ouverture et de confiance autour des données".¹⁵⁴

Figure 3: La théorie du changement d'ODI



Il ne s'agit pas simplement de laisser des données utiles se perdre. Les mauvaises cultures d'utilisation des données, notamment au sein des gouvernements et des entreprises, exacerbent les asymétries de pouvoir et empêchent la création de coalitions et de partenariats.¹⁵⁵ Lorsque les données sont thésaurisées par les organisations, les avantages qu'elles procurent profitent à quelques-uns plutôt qu'au plus grand nombre, et la société ne peut pas accéder à leur pleine valeur. De même, ne pas collecter, analyser ou utiliser les données par crainte d'effets négatifs revient à dilapider l'énorme potentiel des données, dont une grande partie existe déjà et est détenue par d'autres acteurs. Ce n'est qu'en transformant la culture organisationnelle, en exploitant le pouvoir des partenariats et en responsabilisant les dirigeants que nous pourrions libérer pleinement le pouvoir des données pour provoquer un changement social positif.

4.2 Développer les compétences et l'alphabétisation en matière de données

La capacité et la confiance des personnes à comprendre, analyser et prendre des décisions sur la base des données, ou la littératie des données, sont les fondements pratiques de leur utilisation efficace. Autrefois considérée comme une préoccupation technique réservée aux chefs d'entreprise et aux fonctionnaires, la prolifération des données et des plateformes logicielles a étendu les préoccupations en matière de littératie des données à la sphère publique au sens large. Désormais, les individus dans toutes organisations, et en particulier dans les fonctions de direction, doivent se sentir habilités à évaluer et à prendre des décisions sur la base des données, et le grand public doit acquérir les connaissances et la confiance nécessaires pour tenir les décideurs responsables de l'utilisation des données. Le renforcement des compétences en matière de données est essentiel pour accroître l'utilisation des données par les individus, les organisations et les gouvernements.^{156,157}

Les citoyens doivent avoir confiance en leur capacité à s'engager dans l'utilisation des données et à y réfléchir de manière critique afin de responsabiliser les décideurs.¹⁵⁸ Accroître l'engagement des gens envers les données et leur utilisation est une voie à double sens. Il faut non seulement que les gens voient l'intérêt de s'intéresser aux données et aux statistiques officielles, mais aussi qu'ils soient en mesure d'y accéder et

de les comprendre. Tous ces facteurs reposent en grande partie sur les épaules des producteurs de données, qui communiquent souvent sur les données d'une manière qui en obscurcit la signification et l'utilisation. Il incombe à ces producteurs de veiller à ce que les données soient accessibles, compréhensibles et utilisables. Les intermédiaires de données et autres organisations qui s'interposent entre les producteurs et les utilisateurs de données peuvent également contribuer à combler le fossé des connaissances et à accroître la participation à la prise de décision en matière de données. Une organisation de la société civile nigériane, BudgIT, offre une illustration utile de la manière dont le fait d'améliorer la compréhension et l'accès des gens aux données officielles peut modifier la dynamique du pouvoir et accroître la responsabilité du gouvernement, comme le montre le tableau 7.

Tableau 7. Améliorer la transparence de l'utilisation des données publiques au Nigeria

BudgIT a été lancé en 2011 pour rendre le budget fédéral plus transparent pour les Nigériens en utilisant des explications simplifiées et des représentations visuelles des données. La campagne de BudgIT a touché 2,5 millions de personnes et fait participer 25 000 personnes au processus d'examen du budget en 2017, ce qui a conduit à la révélation de projets frauduleux et au plafonnement des salaires des fonctionnaires. Les auteurs de SDSN TReNDS notent que cela illustre la manière dont "l'ouverture, l'accessibilité et la connaissance des données peuvent renforcer la confiance dans les institutions publiques et améliorer l'efficacité des dépenses publiques."¹⁵⁹

La littératie des données doit se baser sur une approche centrée sur la communauté. Les communautés doivent s'intéresser collectivement aux promesses et aux dangers des données. La maîtrise des données doit permettre aux communautés de tenir les gouvernements responsables et de leur donner les moyens de résoudre les problèmes par leurs propres moyens.

4.3 Utilisation des données à des fins d'intérêt public

Si les défis politiques liés à l'utilisation des données sont vastes et complexes, dans de nombreux cas, les barrières humaines et relationnelles en constituent les principaux obstacles. Les facteurs qui nous permettent de lever ces obstacles sont inévitablement liés. Une culture dans laquelle les données sont protégées de manière appropriée et partagées ouvertement nécessite la confiance, des stimuli, des relations et de nouveaux partenariats entre les parties prenantes. De même, l'augmentation de la confiance des citoyens dans l'utilisation responsable des données par les gouvernements et les organisations nécessite une responsabilisation et une transparence, rendues possibles par le renforcement des compétences du public en matière de données et la création de mécanismes participatifs permettant aux citoyens de prendre des décisions sur l'utilisation de leurs données. Aucun de ces facteurs ne peut être amélioré sans les autres, et tous sont des moyens essentiels pour remédier aux déséquilibres de pouvoir.

L'utilisation des données est profondément ancrée dans nos vies : Nous utilisons des données tous les jours pour prendre des décisions concernant les déplacements, le travail, les achats, l'éducation, et bien plus encore. À plus grande échelle, les données confèrent aux décideurs un pouvoir immense leur permettant d'agir en connaissance de cause pour le bien public. Pour concrétiser ces avantages, les dirigeants et les responsables des données dans les secteurs public et privé doivent aller au-delà des mécanismes d'accès et de partage des données pour créer la confiance, établir des relations et des partenariats, investir dans les compétences en matière de données et créer des incitations à utiliser les données dans l'intérêt public.

5. Conclusion et recommandations

Les écosystèmes de données d'aujourd'hui sont inextricablement liés aux structures de pouvoir existant dans la société et les renforcent trop souvent, ce qui entraîne une distribution inéquitable des avantages des données.

Le consensus qui se dégage du projet Data Values consiste à préconiser des actions qui permettront de transférer le pouvoir aux personnes les plus touchées par la production et l'utilisation des données.

Il faut pour cela un changement systématique qui encourage l'action individuelle et collective, favorise une gouvernance responsable des données et garantit que les données soient utilisées pour des actions qui améliorent le bien être des individus. Cela implique que les personnes soient en mesure de façonner la manière dont elles sont incluses dans les données, d'influencer si et comment leurs données seront utilisées, et de créer une approche centrée sur l'humain pour garantir que les données sont utilisées pour le bien social. Le transfert de pouvoir exige le respect, la solidarité, la responsabilité, l'introspection et un espace pour dénoncer les mauvaises pratiques.^{160,161} Rien de tout cela ne nécessite de sacrifier la rigueur analytique ou les normes statistiques. C'est en intégrant les points de vue et les expériences des personnes dans la conception, la production et l'utilisation des données que l'on améliorera leur qualité.

Ces changements sont déjà en cours dans des villes, des organisations, des offices statistiques et d'autres ministères du monde entier, comme le montrent les nombreux exemples présentés dans ce document (et dans l'annexe qui l'accompagne). Mais, pour la plupart d'entre nous, le travail difficile consistant à traduire les idées exposées dans ce document dans le monde réel commence maintenant. Chaque organisation qui choisit de poursuivre l'agenda du projet Data Values partira d'une base différente. Les incitations varieront et les progrès seront nécessairement inégaux. Aucun de ces changements ne se fera sans compromis, mais les consultations menées dans le cadre de ce projet ont montré à maintes reprises que de nombreuses personnes et organisations mettent déjà ces idées en pratique, et ce depuis un certain temps. Les enjeux - perdre la confiance du

public dans les données et les statistiques et gâcher des occasions d'utiliser les données pour accroître la prospérité et la croissance équitable - sont trop élevés pour être ignorés.

Gbenga Sesan, de Paradigm Initiative, estime que tout le monde devrait être un militant des données : l'agenda de l'équité des données nous concerne tous.¹⁶² Cette agenda nécessite également des investissements en ressources, en temps et en capacités. Alors que les données et la technologie transforment la société, les gens doivent avoir le pouvoir de façonner leur avenir numérique ; cela ne peut être une réflexion après coup. Les gouvernements, la société civile, les organisations internationales, les entreprises privées et les donateurs ont chacun un rôle à jouer dans la construction d'un avenir équitable en matière de données.

La confiance des données est apparue comme un moyen essentiel de gérer les défis, les opportunités et les risques des organisations et des systèmes axés sur les données. Les offices nationaux de statistique sont particulièrement bien placés pour agir en tant que gestionnaires de données dans le secteur public, bien que cette gestion puisse être assurée par une personne, une entité unique ou une combinaison de personnes ou d'organisations des secteurs public et privé.¹⁶³¹⁶⁴ Les gestionnaires de données sont bien placés pour tenir compte des déséquilibres de pouvoir qui existent dans les systèmes de données et ont un rôle unique à jouer dans la promotion de la capacité d'agir, de la responsabilité et de la mise en action des données. Ils peuvent se charger d'établir des partenariats avec des organisations de la société civile et des groupes communautaires, de réunir des comités et des groupes de travail pour examiner l'exclusion et les préjugés dans les données, de mettre en place des systèmes pour améliorer les compétences du personnel et créer des incitations à l'utilisation des données, et de créer et défendre des mécanismes participatifs de gouvernance des données.

5.1 Vision et recommandations

Le projet Data Values envisage un monde où les gens peuvent être des acteurs plus égaux dans la production et l'utilisation des données qui affectent leur vie. Comme

l'explique ce document, l'agence dans les données, la responsabilité dans la gouvernance des données et la mise en œuvre des données sont essentielles pour concrétiser cette vision. Les recommandations de cette section présentent les moyens par lesquels les gouvernements, les donateurs, les agences internationales, les organisations de la société civile et les entreprises privées peuvent travailler ensemble pour faire de cette vision une réalité.

5.1.1 Ministères et agences gouvernementales

Pour concrétiser cette vision, les ministères et organismes publics devraient mettre en place des mécanismes permettant à la société civile et aux communautés de façonner les processus de collecte de données et de participer aux décisions sur la manière dont leurs données seront régies. Les fonctionnaires et les agences publiques devraient communiquer de manière transparente sur les lois et les politiques en matière de données et leurs implications et montrer l'exemple, en permettant au public de les tenir responsables et en tenant les autres acteurs puissants responsables des pratiques nuisibles liées aux données. Ils devraient investir également dans les cadres, les compétences et les relations qui permettront une utilisation durable des données pour réduire les inégalités.

Pour y parvenir, les ministères et les agences gouvernementales, en collaboration avec les OSN, devraient :



- Revoir les concepts et les indicateurs statistiques avec la contribution des groupes historiquement marginalisés afin de découvrir les hypothèses erronées et les préjugés dans la conception et l'approche de la collecte, de l'analyse, de l'interprétation et de la communication des données, tout en travaillant avec des statisticiens et d'autres partenaires gouvernementaux pour maintenir la rigueur statistique et, si possible, la comparabilité internationale.
- Investir dans de nouvelles méthodes, compétences et approches qui rendent les données plus inclusives.

- Établir des partenariats avec la société civile et les groupes communautaires pour comprendre leurs points de vue, collecter des données qui reflètent leurs besoins, leurs opinions et leurs expériences, et mettre en place des mécanismes participatifs pour examiner les processus, les méthodes et les outils.
- Adopter des approches intersectionnelles des données pour identifier les inégalités et découvrir comment les données et les mesures peuvent exacerber les déséquilibres de pouvoir.



- Travailler par l'intermédiaire d'organismes multilatéraux tels que la Commission statistique des Nations unies et les commissions régionales pour développer, convenir et respecter des normes de participation et d'inclusion dans la conception, la collecte et l'interprétation des statistiques.
- Coopérer avec les organisations internationales, les donateurs, le secteur privé et la société civile afin de soutenir les normes, accords et protocoles mondiaux relatifs à la gouvernance des données, qui intègrent l'agence individuelle et communautaire dans l'utilisation et la réutilisation des données.
- Ratifier les traités régionaux pertinents en matière de protection des données en signe d'engagement envers une gouvernance responsable des données.
- Créer ou soutenir la mise en place de mécanismes participatifs complétant les cadres juridiques de la gouvernance des données. Ces mécanismes devraient se concentrer sur le renforcement de la responsabilité envers les communautés marginalisées et celles qui risquent le plus d'être affectées négativement par de nouvelles lois et réglementations ou par une utilisation innovante des données.
- Identifier les domaines où l'intervention humaine doit être protégée ou réintroduite dans la prise de décision automatisée.
- Coordonner en interne et entre les ministères, départements et agences pour aligner les pratiques de gouvernance des données et minimiser la confusion, la duplication et la divergence.
- Mettre en place les cadres nécessaires pour protéger l'espace civique

en ligne et hors ligne afin de permettre aux voix dissidentes de se faire entendre.



- Promouvoir des cultures de partage et d'utilisation des données en améliorant l'accès aux sources de données non traditionnelles, en réduisant la duplication des efforts de collecte de données, et en révisant la législation pour renforcer les flux de données intergouvernementaux et renforcer l'indépendance et l'autonomie des agences statistiques.
- Investir dans l'acquisition par les agents publics des compétences nécessaires pour utiliser les données de manière critique et efficace aux niveaux de la direction et de la technique.
- Promouvoir la maîtrise des données et de l'information dans la population en général en investissant dans les systèmes d'éducation, les communications de haute qualité et les intermédiaires de l'information.

5.1.2 Donateurs et organisations internationales

Pour concrétiser cette vision, les donateurs et les organisations internationales devraient accompagner les efforts de développement numérique par un soutien financier et technique aux gouvernements et aux organisations afin de favoriser l'inclusion et la participation. Ils devraient créer et soutenir des mécanismes pour écouter les communautés et établir des boucles de rétroaction en interne et dans leur assistance aux gouvernements et aux organisations. Ils devraient reconnaître que le développement numérique ne se limite pas aux outils et aux produits et ils devraient investir massivement dans les compétences, les capacités et les partenariats afin de créer une culture d'utilisation des données. Ils devraient aussi s'efforcer de partager les connaissances et d'aligner leurs priorités sur les plans de développement nationaux, et chercher à compléter les initiatives existantes plutôt que de mener des activités redondantes.

Pour y parvenir, les donateurs et les organisations internationales devraient :



- Concevoir des processus participatifs pour étayer leurs stratégies en matière de développement numérique et dans le cadre de leurs projets afin d'impliquer un large éventail de points de vue.
- Soutenir l'émergence de normes et d'accords mondiaux en matière de gouvernance des données, qui intègrent l'agence individuelle et communautaire dans l'utilisation des données.
- Arrêtez d'extraire des données des pays et des communautés pour des exercices ponctuels et travaillez plutôt à renforcer les systèmes de données des pays pour un usage domestique et des rapports récurrents.
- Investir dans les systèmes de données de manière holistique et soutenir le développement de nouvelles méthodes et approches pour rendre les données plus inclusives.



- Soutenir l'expérimentation sur la gouvernance des données en mettant l'accent sur les mécanismes participatifs et les solutions innovantes pour la participation numérique.
- Accompagner les efforts visant à renforcer les lois, les politiques et les institutions par un financement de l'engagement de la base et de la société civile qui apporte une diversité de voix à la table de la gouvernance des données.
- Mettre en place les cadres nécessaires pour protéger l'espace civique en ligne et hors ligne afin de permettre aux voix dissidentes de se faire entendre.



- Aligner les projets et les objectifs sur les priorités nationales et s'engager sur des horizons de temps plus longs pour le financement, plutôt que d'imposer des résultats à court terme qui ne répondent pas aux besoins locaux.
- Cesser de financer de nouveaux ensembles de données spécifiques lorsqu'ils ne constituent pas une priorité nationale et investir plutôt dans des systèmes de données nationaux durables.

- Investir dans l'amélioration de la culture, des connaissances et des compétences en matière de données, ainsi que dans des mesures d'incitation à l'utilisation des données dans certains pays.
- Renforcer les capacités et la diversité des compétences liées aux données au sein de leur propre personnel, en développant des cultures de données ouvertes fondées sur le partage des données entre les départements et les agences et en mettant l'accent sur les personnes comme élément central des projets axés sur la technologie.

5.1.3 Entreprises privées

Pour concrétiser cette vision, les entreprises privées doivent contribuer activement à un avenir équitable en matière de données. Elles devraient reconnaître le pouvoir qu'elles exercent et prendre des mesures pour promouvoir des sociétés plus équitables qui protègent les droits des individus et des communautés en matière de données. Elles devraient s'engager dans des partenariats intersectoriels, fournir des données pour le bien social et mettre en place des approches participatives et centrées sur l'utilisateur pour créer des produits et des services qui ne renforcent pas les inégalités structurelles. Elles devraient développer des pratiques commerciales, des services et des produits qui s'alignent sur les aspirations et les valeurs des gens, qui ne sont pas extractifs et qui permettent aux gens de façonner l'utilisation de leurs données.

Pour y parvenir, les entreprises privées devraient :



- Identifier les cas où l'intervention humaine doit être protégée ou réintroduite dans la prise de décision automatisée. Établir la transparence sur les réponses aux demandes gouvernementales d'accès aux données collectées par les systèmes automatisés et rendre compte des mesures de diligence raisonnable prises pour

garantir que les données fournies par les systèmes automatisés sont utilisées de manière responsable.

- Établir, respecter et communiquer des lignes rouges éthiques qui définissent les activités que l'entreprise n'entreprendra pas, les pratiques commerciales interdites et qui démontrent le respect de la dignité, de l'autonomie et des droits de l'homme des personnes.
- Créer des mécanismes permettant aux utilisateurs et aux personnes concernées de déterminer comment leurs données seront utilisées dans les nouveaux produits et services.



- Accroître la transparence des pratiques commerciales, du fonctionnement de leur technologie et des implications en matière de collecte, de gestion et d'utilisation des données, afin d'accroître leur responsabilité vis-à-vis de la société.
- Améliorer la lisibilité, l'accessibilité et l'examen proactif des contrats relatifs aux données et aux technologies.
- Améliorer l'audit de la collecte, de la gestion et de l'utilisation des données, et adopter et communiquer sur les mécanismes de certification correspondants permettant aux individus de choisir les produits et services les plus éthiques sur le marché.



- Recherchez des partenariats qui impliquent une série d'acteurs de tous les secteurs afin d'attirer des perspectives et des compétences diverses.
- Examiner comment transférer les compétences et renforcer les capacités d'analyse et d'utilisation des données aux partenaires du secteur public, parallèlement aux contrats technologiques et autres.
- Chercher à collaborer avec le secteur public afin d'explorer et de tester des modèles de partage de données entre entreprises et administrations qui soient mutuellement bénéfiques.

5.1.4 Organisations de la société civile

Pour concrétiser cette vision, les organisations de la société civile doivent représenter les besoins, les intérêts et les idées des communautés en soutenant leur participation à la production et à la gouvernance des données. Elles devraient collecter et partager les données des personnes et des communautés et utiliser les données pour rendre les gouvernements responsables de leur réactivité vis-à-vis des communautés. Elles devraient jouer un double rôle de partenaires des gouvernements, des donateurs, des organisations internationales, des entreprises privées et des activistes qui militent pour une plus grande transparence et une plus grande responsabilité dans la production et l'utilisation des données.

Pour y parvenir, les organisations de la société civile devraient :



- Participez à la conception, à la collecte, à l'analyse et à l'utilisation des données pour alimenter les processus officiels, en veillant à ce que ces processus représentent équitablement les communautés et les fassent participer activement.
- Travailler avec les communautés pour concevoir et diriger leurs propres processus de production de données et les aider à utiliser les données qui en résultent pour créer des changements et plaider en faveur d'une action plus large.



- Plaider pour une plus grande transparence et une plus grande participation aux processus de gouvernance des données et explorer des moyens créatifs pour permettre la participation à la gouvernance des données.
- Expérimenter l'intégration de solutions de gouvernance participative des données au sein de leurs propres institutions, partager leurs connaissances et leur apprentissage, et plaider pour l'émergence de normes mondiales en matière d'inclusion et de participation.
- Respecter les normes les plus strictes en matière de gouvernance des

données dans les projets de développement, notamment en évitant la collecte de données ponctuelles extractives et la collecte de données redondantes qui n'apportent aucune valeur aux communautés.

Amplifier la voix des personnes et des communautés par la gouvernance des données.



- Mettre l'accent sur la connexion des données aux citoyens, le renforcement des compétences en matière de données et l'investissement dans la création de liens afin d'accroître l'impact et la durabilité.

Ensemble, ces actions contribueront à l'avènement d'un monde dans lequel les gens auront le pouvoir de façonner la manière dont ils sont mesurés et représentés dans les données. Les personnes qui ont été historiquement exclues des leviers du pouvoir informeront et tiendront les décideurs responsables de l'utilisation et de la gestion des données personnelles. Les intérêts des personnes seront mieux représentés dans les décisions concernant leurs données, qui seront utilisées pour lutter contre les inégalités et promouvoir le bien-être social et économique. Le développement durable passe par des décisions et des politiques fondées sur des données solides et responsables devant les citoyens. C'est le monde vers lequel tend le projet Data Values.

Références

- ¹ United Nations. (2020) " Roadmap for Digital Cooperation, " *United Nations* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://www.un.org/en/content/digital-cooperation-roadmap/assets/pdf/Roadmap_for_Digital_Cooperation_EN.pdf
- ² Open Data Watch et Data2X. (mars 2019) " Bridging the Gap: Mapping Gender Data Availability in Africa, Technical Report ", rapport technique. Disponible à l'adresse : <https://data2x.org/resource-center/bridging-the-gap-mapping-gender-data-availability-in-africa/> ; Thinayane M. et Christine D. (2021) "Dimensioning Data Marginalization : Social Indicators Monitoring," *Development* 64, 119-128 [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1057/s41301-021-00284-2>
- ³ Custer, S. & Sethi, T. (Eds.) (2017). *Avoiding Data Graveyards: Insights from Data Producers & Users in Three Countries*. Williamsburg, VA : AidData à William & Mary.
- ⁴ " World Development Report 2021: Data for Better Lives". (2021) The World Bank. Disponible à l'adresse : <https://www.worldbank.org/en/publication/wdr2021>
- ⁵ Anderson, Bill et Bernard Sabiti. (2022) " Data disharmony: How can donors better act on their commitments? " Document de travail, Development Initiatives. 2 mars 2022. Disponible sur : <https://www.devinit.org/resources/data-disharmony-how-can-donors-better-act-on-their-commitments/>
- ⁶ Par exemple : <https://www.technologyreview.com/2020/07/17/1005396/predictive-policing-algorithms-racist-dismantled-machine-learning-bias-criminal-justice/>
- ⁷ United Nations. (2020) " Roadmap for Digital Cooperation ", *United Nations* [en ligne]. https://www.un.org/en/content/digital-cooperation-roadmap/assets/pdf/Roadmap_for_Digital_Cooperation_EN.pdf
- ⁸ PARIS21 (2021), Partner Report on Support to Statistics 2021, Paris. <http://paris21.org/press2021>
- ⁹ Powell, Joshua. (2021) "How Data is Adding to the Unfolding Crisis in Afghanistan". *The Data Values Digest*. 20 août. <https://datavaluesdigest.substack.com/p/how-data-is-adding-to-the-unfolding?s=w>
- ¹⁰ Slotin, Jenna et Janet McLaren. (2022) " Fighting cybercrime in the humanitarian and development sectors". *The Data Values Digest*. 14 février. <https://datavaluesdigest.substack.com/p/fighting-cybercrime-in-the-humanitarian?s=w>
- ¹¹ Les reportages du New York Times, du Guardian et de Channel 4 ont mis au jour les efforts de Cambridge Analytica pour influencer les élections des années précédentes, après la nouvelle du partage des données de Meta en 2018. Voir : Cadwalladr, Carole. " Cambridge Analytica's ruthless bid to sway the vote in Nigeria". (2018) *The Guardian*, 21 mars. <https://www.theguardian.com/uk-news/2018/mar/21/cambridge-analyticas-ruthless-bid-to-sway-the-vote-in-nigeria>; "Data, Democracy and Dirty Tricks." (2018) *Channel 4 News*, 19 mars. <https://www.channel4.com/news/data-democracy-and-dirty-tricks-cambridge-analytica-uncovered-investigation-expose>
- ¹² <https://www.hrw.org/news/2021/06/15/un-shared-rohingya-data-without-informed-consent#>

-
- ¹³ United Nations. (2022) " Secretary-General Urges Action to Extinguish 'Five-Alarm Global Fire', as He Presents Annual Report on United Nations Work, Priorities for 2022 in General Assembly", *United Nations* [en ligne]. <https://www.un.org/press/en/2022/ga12401.doc.htm>
- ¹⁴ CIGI-Ipsos. (2019) '2019 CIGI-Ipsos Global Survey on Internet Security and Trust,' *CIGI-Ipsos* [en ligne]. <https://www.ipsos.com/en/2019-cigi-ipsos-global-survey-internet-security-and-trust>; Electronic Privacy Information Center. (aucune date) 'Public Opinion on Privacy', *Electronic Privacy Information Center* [en ligne]. <https://archive.epic.org/privacy/survey/>.
- ¹⁵ " Country Rating Changes". (2021) CIVICUS : Communiqué de presse mondial, 8 décembre 2021. <https://findings2021.monitor.civicus.org/rating-changes.html#global-press-release>
- ¹⁶ Roberts, T. (2021) Digital Rights in Closing Civic Space: Lessons from Ten African Countries,' *Brighton : Institute of Development Studies* [en ligne]. DOI : 10.19088/IDS.2021.003
- ¹⁷ " An Unequal Pandemic: Insights and Evidence from Communities and Civil Society Organizations". (2021) The Civil Society Collaborative on Inclusive COVID-19 Data. https://www.data4sdgs.org/sites/default/files/file_uploads/UnequalPandemic_FINAL_spreads_min.pdf
- ¹⁸ Van Ness, L. (2021) "For States' COVID Contact Tracing Apps, Privacy Tops Utility," *Pew Trusts* [en ligne]. <https://www.pewtrusts.org/en/research-and-analysis/blogs/stateline/2021/03/19/for-states-covid-contact-tracing-apps-privacy-tops-utility>
- ¹⁹ Altshuler, T et Hershkowitz, R (2020) "How Israel's COVID-19 Mass Surveillance Operation Works", *Brookings* [en ligne]. <https://www.brookings.edu/techstream/how-israels-covid-19-mass-surveillance-operation-works/>
- ²⁰ La nécessité de disposer de meilleures données pour mesurer les nouveaux objectifs de développement durable a été exprimée par le groupe de haut niveau des Nations unies sur le programme de développement pour l'après-2015 et reprise dans le rapport "Un monde qui compte", qui a lancé ce que l'on a appelé la "révolution des données" dans l'ère des objectifs de développement du millénaire. Voir : " What is the 'data revolution'?" Data Revolution Group. <https://www.undatarevolution.org/data-revolution/>. Consulté le 3 juin 2022. Voir également : IEAG, ONU. (2014) " A world that counts—mobilising the data revolution for sustainable development." Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable.
- ²¹ Serajuddin, et al. (2015) 'Data Deprivation : Another Deprivation to End ', *Document de travail de recherche sur les politiques ; n° 7252. World Bank* [en ligne]. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/21867>
- ²² <https://unstats.un.org/unsd/statcom/52nd-session/side-events/20210210-1M-data-stewardship-and-the-role-of-NSOs-in-the-changing-data-landscape/>
- ²³ <https://www.un.org/en/content/datastrategy/index.shtml>
- ²⁴ Citer le Unequal Pandemic report, CSO et IDC
- ²⁵ OCDE (2021), Development Co-operation Report 2021: Shaping a Just Digital Transformation, OCDE Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/ce08832f-en>

-
- ²⁶ United Nations. (2020) " Report of the Secretary-General, Roadmap for Digital Cooperation ", https://www.un.org/en/content/digital-cooperation-roadmap/assets/pdf/Roadmap_for_Digital_Cooperation_EN.pdf.
- ²⁷ Open Data Watch et Data2X. (mars 2019) "Bridging the Gap: Mapping Gender Data Availability in Africa", rapport technique. <https://data2x.org/resource-center/bridging-the-gap-mapping-gender-data-availability-in-africa/>.
- ²⁸ Thiyane M. et Christine D. (2021) 'Dimensioning Data Marginalization : Social Indicators Monitoring,' *Development* 64, 119-128 [en ligne]. <https://doi.org/10.1057/s41301-021-00284-2>
- ²⁹ Custer, S. & Sethi, T. (Eds.) (2017). *Avoiding Data Graveyards: Insights from Data Producers & Users in Three Countries*. Williamsburg, VA : AidData à William & Mary.
- ³⁰ " World Development Report 2021: Data for Better Lives". (2021) La Banque mondiale. <https://www.worldbank.org/en/publication/wdr2021>
- ³¹ Anderson, Bill et Bernard Sabiti. (2022) "Data disharmony : How can donors better act on their commitments? " Document de travail, Development Initiatives. 2 mars 2022. <https://www.devinit.org/resources/data-disharmony-how-can-donors-better-act-on-their-commitments/>
- ³² Par exemple : <https://www.technologyreview.com/2020/07/17/1005396/predictive-policing-algorithms-racist-dismantled-machine-learning-bias-criminal-justice/>
- ³³ Berdou, et al. (2021) 'Evaluation of the Global Partnership for Sustainable Development Data', *Itad* [en ligne]. <https://www.data4sdgs.org/itad-evaluation>
- ³⁴ <https://www.un.org/en/content/digital-cooperation-roadmap/>
- ³⁵ Bien que les données soient produites par des processus qui reflètent les structures sociétales existantes, il existe des normes statistiques et des cadres de qualité élaborés par des organismes internationaux et nationaux pour préserver l'objectivité des processus, définitions et pratiques statistiques.
- ³⁶ World Bank (2021). " *World development report 2021: Data for better lives*". The World Bank. <https://www.worldbank.org/en/publication/wdr2021>.
- ³⁷ D'Ignazio, C et Klein, L. (2020) "1. The Power Chapter", dans *Data Feminism*. MIT Press [en ligne]. <https://data-feminism.mitpress.mit.edu/pub/vi8obxh7/release/4>
- ³⁸ Institut Ada Lovelace (2021) "Participatory Data Stewardship", *Ada Lovelace Institute* [en ligne]. <https://www.adalovelaceinstitute.org/report/participatory-data-stewardship/>
- ³⁹ Berdou, E. (2016) "The question of inclusiveness", *Making All Voices Count* [en ligne]. <https://www.makingallvoicescount.org/publication/all/>
- ⁴⁰ UN Statistics Division (2021) "The Data Values Project - redefining what it means to live in a digital society" *UN Statistics Division* [en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=E3lefXqLMPk>
- ⁴¹ Voir par exemple les directives méthodologiques élaborées par la Division des statistiques des Nations unies sur la classification statistique : <https://unstats.un.org/unsd/classifications/> et sur l'assurance qualité : <https://unstats.un.org/unsd/methodology/dataquality/>.
- ⁴² Phillips, Gwen et Tom Orrell. (2021) " We are here! - #DataValues Fireside Chats." https://www.youtube.com/watch?v=_ojbnGrE7-A&list=PLi5qXhh-ze8Cz2J_h86sKcp1BCN9gZ74r&index=2&t=45s

-
- ⁴³ Slotin, J. (2021) "Why are we measuring assimilation?" *Data Values Digest* [en ligne]. <https://datavaluesdigest.substack.com/p/why-are-we-measuring-assimilation?s=r>
- ⁴⁴ Commission statistique des Nations Unies (2021) Événement parallèle officiel sur le thème "The Data Values Project - Reimagining how we unlock the value of data for all", remarques principales faites par Anil Arora, statisticien en chef du Canada.
- ⁴⁵ Open Education Sociology Dictionary (pas de date) "Agency", *Open Education Sociology Dictionary* [en ligne]. <https://sociologydictionary.org/agency/>
- ⁴⁶ Slotin, J and McLaren, J (2021) 'Exploring routes individual and collective data agency,' *Global Partnership for Sustainable Development Data* [en ligne]. <https://www.data4sdgs.org/news/exploring-routes-individual-and-collective-data-agency>
- ⁴⁷ Paradigm Initiative (2021) 'COVID-19 and Digital Right : A Compendium on Health Surveillance Stories in Africa,' *Paradigm Initiative* [en ligne]. <https://paradigmhq.org/report/covid-19-and-digital-rights-a-compendium-on-health-surveillance-stories-in-africa/>
- ⁴⁸ Tisé, Martin. (2020) "The Data Delusion", *Luminate* [en ligne]. <https://luminategroup.com/posts/report/the-data-delusion>
- ⁴⁹ UN Sustainable Development Group (sans date) "Leave No One Behind", ' *UN Sustainable Development Group* [en ligne]. <https://unsdg.un.org/2030-agenda/universal-values/leave-no-one-behind>
- ⁵⁰ Open Data Watch (2017) 'Better data improves women's lives', *Data Impacts Case Studies* [en ligne] <https://dataimpacts.org/project/health-surveys/>.
- ⁵¹ Thinyane M. et Christine D. (2021) 'Dimensioning Data Marginalization : Social Indicators Monitoring,' *Development 64*, 119-128 [en ligne]. <https://doi.org/10.1057/s41301-021-00284-2>
- ⁵² " A Place to Call Home ". The Ruff Institute of Global Homelessness. Consulté le 6 avril 2022. <https://ghomelessness.org>.
- ⁵³ Thinyane M. et Christine D. (2021) 'Dimensioning Data Marginalization : Social Indicators Monitoring,' *Development 64*, 119-128 [en ligne]. <https://doi.org/10.1057/s41301-021-00284-2>
- ⁵⁴ Data Values Project Focus Group Discussion 1 (14 octobre 2021) " *What does genuine inclusion through data look like and how do we make this a standard practice?*".
- ⁵⁵ Kenya Revenue Authority. (sans date) 'Social Media Posts Inspiring Tax Compliance Says KRA', *Kenya Revenue Authority* [en ligne]. <https://kra.go.ke/en/media-center/news/1506-social-media-posts-inspiring-tax-compliance-says-kra>
- ⁵⁶ Taylor, L. (2017) " What is data justice? The case for connecting digital rights and freedoms globally.' *Big Data and Society* [en ligne] <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/2053951717736335>
- ⁵⁷ Schoemaker, Currión, Pon (2018) " Identity at the Margins : identification systems for refugees ", *Caribou Digital* [en ligne], <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5cecedd6ed915d2475aca8c5/Identity-At-The-Margins-Identification-Systems-for-Refugees.pdf>.
- ⁵⁸ United Nations Statistics Division (2014) " Fundamental Principles of Official Statistics ", *United Nations Statistics Division* [en ligne] <https://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/fundprinciples.aspx>.

-
- ⁵⁹Monroe, J. (2022) 'Tweet' *Twitter* [en ligne]. https://twitter.com/BootstrapCook/status/1483778776697909252?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1483778776697909252%7Ctwgr%5E%7Ctwcon%5Es1_%ref_url=https%3A%2F%2Fwww.data4sdgs.org%2Fnews%2Fspaghetti-and-statistics-measuring-real-cost-living
- ⁶⁰Melamed, C. (2022) " Spaghetti and statistics: Measuring the real cost of living,' *Global Partnership for Sustainable Development Data* [en ligne]. <https://www.data4sdgs.org/news/spaghetti-and-statistics-measuring-real-cost-living>
- ⁶¹Hardie, M. (2022) 'Measuring the changing prices and costs faced by households', *National Statistical* [en ligne]. <https://blog.ons.gov.uk/2022/01/26/measuring-the-changing-prices-and-costs-faced-by-households/>
- ⁶² Federal Trade Commission (2014) " Data Brokers : A Call for Transparency and Accountability,' *Federal Trade Commission* [en ligne]. <https://www.ftc.gov/system/files/documents/reports/data-brokers-call-transparency-accountability-report-federal-trade-commission-may-2014/140527databrokerreport.pdf>
- ⁶³Angwin, et al. (2016) "Machine Bias", *ProPublica* [en ligne]. <https://www.propublica.org/article/machine-bias-risk-assessments-in-criminal-sentencing>
- ⁶⁴ Center for Policing Equity (2019) 'Using Data Science to Eliminate Racial Bias in Policing'. *Center for Policing Equity* [en ligne]. <https://www.audaciousproject.org/grantees/center-for-policing-equity>
- ⁶⁵IDRC (2017) " The importance of registering births, marriages and deaths ", *IDRC* [en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=8yCkIVhL2M>
- ⁶⁶ Oviedo J et al (2021) "Can national statistical offices shape the data revolution ? Brookings [en ligne]. <https://www.brookings.edu/blog/future-development/2021/09/03/can-national-statistical-offices-shape-the-data-revolution/>
- ⁶⁷ "Mapping populations for vaccine equity". (juillet 2021) Fraym.io. <https://fraym.io/mapping-vaccine-equity/>.
- ⁶⁸ " Inclusive Design Principles ". The Civil Society Collaborative on Inclusive COVID-19 Data. The Global Partnership for Sustainable Development Data. <https://www.data4sdgs.org/index.php/resources/five-inclusive-design-principles>
- ⁶⁹Oxford Poverty and Human Development Initiative (2018) 'Global Multidimensional Poverty Index,' *Oxford Poverty and Human Development Initiative* [en ligne]. <https://ophi.org.uk/multidimensional-poverty-index/>
- ⁷⁰Oxford Poverty and Human Development Initiative (2021) 'Global Multidimensional Poverty Index 2021', *Oxford Poverty and Human Development Initiative* [en ligne]. <https://ophi.org.uk/global-mpi-2021/>
- ⁷¹ Monson, Ashley. (Mars 2021) " Tracking gender equality with data: the 2022 SDG Gender Index". Tableau.com. <https://www.tableau.com/about/blog/2022/3/tracking-gender-equality-data-2022-sdg-gender-index>.
- ⁷² United Nations Secretariat, Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division. (2021) " Eighth Global Forum on Gender Statistics ". Global Forum on Gender Statistics. https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/genderstat-forum-8/Report%20of%208th%20GFGS_2021_FINAL.pdf

-
- ⁷³Statistics Canada (2021) "Disaggregated Data Action Plan: Why it matters to you," *Statistics Canada* [en ligne]. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2021092-eng.htm>
- ⁷⁴Poverty and Human Development Agency (PHDMA) (pas de date) 'Voice of PHDMA' Poverty and Human Development Agency [en ligne]. <http://phdma.odisha.gov.in/node/22>
- ⁷⁵The Centre for Internet & Society (2021) 'Platforms, Power, and Politics : Perspectives from Domestic and Care Work in India,' *The Centre for Internet & Society* [en ligne]. <https://cis-india.org/raw/platforms-power-and-politics-perspectives-from-domestic-and-care-work-in-india>
- ⁷⁶Chisaka T. (2021) "Five tips to promote data inclusivity", *Data Values Project* [en ligne]. <https://www.data4sdgs.org/news/five-tips-promote-data-inclusivity>
- ⁷⁷Innovation to Inclusion (2021) "Advocacy learning document", *Leonard Cheshire* [en ligne]. <https://www.leonardcheshire.org/sites/default/files/2021-12/i2i-advocacy-learning-aw-accessible.pdf>
- ⁷⁸United Nations Population Fund (2016) " Census reaches vulnerable women and girls in a remote area of Myanmar for the very first time ", *United Nations Population Fund* [en ligne]. <https://www.unfpa.org/news/census-reaches-vulnerable-women-and-girls-remote-area-myanmar-very-first-time>.
- ⁷⁹The World Bank (2021) " World Development Report 2021", The World Bank [en ligne]. https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/35218/9781464816000_Spot8-2.pdf
- ⁸⁰The Danish Institute for Human Rights (2021) " Promoting and Protecting Human Rights Annual Report 2020-21", *The Danish Institute for Human Rights* [en ligne]. <https://www.humanrights.dk/result/bringing-human-rights-defenders-official-statistics>
- ⁸¹The Open Institute (2017) '#DataWork : From the Abstract to the reality,' *The Open Institute* [en ligne]. <https://openinstitute.africa/datawork-from-the-abstract-to-the-reality/>
- ⁸²Leonard Cheshire (2020) CitizEMPOWER : The importance of supporting inclusive citizen-generated data initiatives, *Leonard Cheshire* [en ligne]. <https://leonard-cheshire.medium.com/citizempower-the-importance-of-supporting-inclusive-citizen-generated-data-initiatives-8b81e78ebe2>
- ⁸³UN Statistics Division (sans date) "City Groups", *UN Statistics Division* [en ligne]. <https://unstats.un.org/unsd/methodology/citygroups/>
- ⁸⁴BBC (2019) 'Kenya census to include male, female and intersex citizen,' *BBC* [en ligne]. <https://www.bbc.com/news/world-africa-49127555>
- ⁸⁵Shearer E. (2020) 'The dividing line : how we represent race in data', *Open Data Institute* [en ligne]. <https://theodi.org/article/the-dividing-line-how-we-represent-race-in-data/>
- ⁸⁶Équipe humanitaire OpenStreetMap. <https://www.hotosm.org/>
- ⁸⁷The Data Assemblies (sans date) "The Data Assemblies", [en ligne]. *The GovLab*. <https://thedataassembly.org/>
- ⁸⁸Ada Lovelace Institute (2021) "Participatory data stewardship", Ada Lovelace Institute [en ligne]. <https://www.adalovelaceinstitute.org/report/participatory-data-stewardship/>
- ⁸⁹Agüero F. (2016) " How more accurate census data can shape social justice in Colombia and Peru ", *Ford Foundation* [en ligne]. <https://www.fordfoundation.org/news-and-stories/stories/posts/how-more-accurate-census-data-can-shape-social-justice-in-colombia-and-peru/>.

-
- ⁹⁰ Conferencia Nacional de Organizaciones Afrocolombianas (2015) 'Yo Cuento en este Cuento,' [en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=vVEiG9qrrzU>
- ⁹¹ Azcárate F. (2019) '¿Qué falló en el polémico censo del 2018 ? Responde el director del Dane,' *El Pais* [en ligne]. <https://www.elpais.com.co/economia/que-fallo-en-el-polemico-censo-del-2018-responde-el-director-del-dane.html>
- ⁹² Oviedo J et al (2021) "Can national statistical offices shape the data revolution ? *Brookings* [en ligne]. <https://www.brookings.edu/blog/future-development/2021/09/03/can-national-statistical-offices-shape-the-data-revolution/>
- ⁹³ Pour en savoir plus sur l'utilisation des statistiques expérimentales par les agences statistiques colombiennes, voir : DANE (n.d.). 'Estadísticas experimentales' [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.dane.gov.co/index.php/en/estadisticas-por-tema/estadisticas-experimentales>
- ⁹⁴ United Nations Economic and Social Council (2021) " Report of the Working Group on Data Stewardship" *United Nations Economic and Social Council* [en ligne]. <https://unstats.un.org/unsd/statcom/53rd-session/documents/2022-5-DataStewardship-E.pdf>
- ⁹⁵ Govlab (2020) '(Re-)Defining the Roles and Responsibilities of Data Stewards for an Age of Data Collaboration) *Govlab* [en ligne]. <https://thegovlab.org/static/files/publications/wanted-data-stewards.pdf>
- ⁹⁶ Ada Lovelace Institute (2021) "Disambiguating data stewardship" *Ada Lovelace Institute* [en ligne]. <https://www.adalovelaceinstitute.org/blog/disambiguating-data-stewardship/>
- ⁹⁷ Global Partnership for Sustainable Development Data (2021) "Why We Should All Be Activists - #DataValues Fireside Chats", *YouTube* [en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=jPyJquA4c9M>
- ⁹⁸ Miller K. (2021) "Radical Proposal : Data Cooperatives Could Give Us More Power Over Our Data," *Stanford University Human-Centered Artificial Intelligence* [en ligne]. <https://hai.stanford.edu/news/radical-proposal-data-cooperatives-could-give-us-more-power-over-our-data>
- ⁹⁹ Foxglove (2021) "Success ! UK government concedes lawsuit over £23m NHS 'data deal' with controversial US tech corporation Palantir," *Foxglove* [en ligne]. <https://www.foxglove.org.uk/2021/04/01/success-uk-government-concedes-lawsuit-over-23m-nhs-data-deal-with-controversial-us-tech-corporation-palantir/>
- ¹⁰⁰ Lomas, N., (2021) 'UK class action-style suit filed over DeepMind NHS health data scandal', *TechCrunch* [en ligne]. <https://techcrunch.com/2021/09/30/uk-class-action-style-suit-filed-over-deepmind-nhs-health-data-scandal/>
- ¹⁰¹ Banner, N., (2020), 'A new approach to decisions about data', *Understanding Patient Data*, [en ligne]. <https://understandingpatientdata.org.uk/news/new-approach-decisions-about-data>
- ¹⁰² Pisa M et al (2020) 'Governing Data for Development : Trends, Challenges, and Opportunities,' *Center for Global Development* [en ligne]. <https://www.cgdev.org/sites/default/files/governing-data-development-trends-challenges-and-opportunities.pdf>
- ¹⁰³ The World Bank (2021) "World Development Report 2021", *The World Bank* [en ligne]. https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/35218/9781464816000_Spot8-2.pdf
- ¹⁰⁴ Greenleaf G et Bertil C (2020) '2020 Ends a Decade of 62 New Data Privacy Laws,' *Privacy Laws & Business International Report* 24-26 [en ligne]. <https://ssrn.com/abstract=3572611>

-
- ¹⁰⁵ Pisa, M. et Nwankwo, U., 'Are Current Models of Data Protection Fit for Purpose ? Understanding the Consequences for Economic Development', *Center for Global Development* [en ligne]. <https://www.cgdev.org/publication/are-current-models-data-protection-fit-purpose-understanding-consequences-economic>
- ¹⁰⁶ The World Bank (2021) "World Development Report 2021", *The World Bank* [en ligne]. https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/35218/9781464816000_Spot8-2.pdf
- ¹⁰⁷ Medine D. (2021) "Data Protection : Consent is Dead (Long Live Privacy)", *Center for Global Development* [en ligne]. <https://www.cgdev.org/blog/data-protection-consent-dead-long-live-privacy>
- ¹⁰⁸ Kon G. (pas de date) "Does anyone read privacy notices ? The facts," *Linklaters* [en ligne]. <https://www.linklaters.com/en/insights/blogs/digilinks/does-anyone-read-privacy-notice-the-facts>
- ¹⁰⁹ Tisne M. (2021) "The Data Delusion : protecting individual data isn't enough when the harm is collective", *Luminate*. <https://luminategroup.com/storage/1023/The-Data-Delusion---July-2020.pdf>
- ¹¹⁰ Tisne, "The Data Delusion" (L'illusion des données)
- ¹¹¹ Viljoen S. (2020) "A Relational Theory of Data Governance", *Yale Law Journal* [en ligne]. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3727562.
- ¹¹² Tennison, Jeni. (2020) "Community Consent". *Jenitennison.com*. <http://www.jenitennison.com/2020/01/17/community-consent.html>
- ¹¹³ Ada Lovelace Institute (2021) "Participatory data stewardship", *Ada Lovelace Institute* [en ligne]. <https://www.adalovelaceinstitute.org/report/participatory-data-stewardship/>
- ¹¹⁴ Arnstein, S. (1969). 'A Ladder of Citizen Participation'. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), pp.216-224. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01944366908977225>
- ¹¹⁵ Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2016/679/oj>
- ¹¹⁶ Le cadre juridique de la protection des données en Uruguay est composé de trois textes principaux : Loi sur la protection des données Loi n° 18.331 (11 août 2008) (en espagnol). <https://www.impo.com.uy/bases/leyes/18331-2008> Décret n° 414/009 (31 août 2009) (en espagnol) <https://www.impo.com.uy/bases/decretos/414-2009> et Décret 64/2020 (17 février 2020) (en espagnol) <https://www.impo.com.uy/bases/decretos/64-2020>.
- ¹¹⁷ Lucas S. (2022), From data revolutionary to data governance advocate and back again : Three lessons from the journey'. <https://hewlett.org/from-data-revolutionary-to-data-governance-advocate-and-back-again-three-lessons-from-the-journey/> '
- ¹¹⁸ Restore Data Rights (2022) "The #RestoreDataRights Movement - A year into the new normal", *Restore Data Rights* [en ligne]. <https://restoredatarights.africa/a-year-into-the-new-normal/>
- ¹¹⁹ Restore Data Rights, 2022.
- ¹²⁰ Yanez, L et E. Letouzé (2021) "The CODE for building participatory and ethical data projects", *Data Values Project* [en ligne]. <https://www.data4sdgs.org/news/code-building-participatory-and-ethical-data-projects>
- ¹²¹ Yanez, L et E. Letouzé, 2021.

¹²²The First Nations. (2021) 'The First Nations Principles of OCAP', *The First Nations* [en ligne].

<https://fnigc.ca/ocap-training/>

¹²³ "Putting Data to Work : How quality information can (and is) changing First Nations communities".

(2020) First Nations Information Governance Center (CGIPN). https://fnigc.ca/wp-content/uploads/2020/09/75c69605182d6f914b5740446bb77e6c_fnigc_power_of_data_series_ottawa_0.pdf

¹²⁴ Voir, par exemple, le "Dignity Project" (<https://dignityproject.net/our-research/>), l'initiative "Connected by Data" (<https://connectedbydata.org/>), et "The Eleanor Genome Protocol", disponible sur le site : Rathjen, Alice. (2022) "Le protocole du génome d'Eleanor". LinkedIn.com. <https://www.linkedin.com/pulse/eleanor-genome-protocol-consent-alice-rathjen/>

¹²⁵ Barzelay, A., Veerappan, M. et Lucey, M., (2021), "Promoting trust in data through multistakeholder data governance". <https://blogs.worldbank.org/opendata/promoting-trust-data-through-multistakeholder-data-governance>

¹²⁶ Hardinges, J. et Keller, J.D., (2021), 'What are data institutions and why are they important?', the Open Data Institute. <https://theodi.org/article/what-are-data-institutions-and-why-are-they-important/>

¹²⁷ Les Data Trusts peuvent être définis comme "une structure juridique qui assure une fiducie indépendante des données. Définition tirée de Hardinges, J., (2018), 'What is a Data Trust', l'Open Data Institute. <https://theodi.org/article/what-is-a-data-trust/>

¹²⁸ Les coopératives de données peuvent être définies comme "la mise en commun collaborative volontaire par des individus de leurs données personnelles au profit des membres du groupe ou de la communauté". Définition tirée de Pentland A. et Hardjono, T. (2021), "Building the new Economy - Data Cooperatives". <https://wip.mitpress.mit.edu/pub/pnxgvubq/release/2>

¹²⁹ World Economic Forum, (2022), 'Advancing Digital Agency : The Power of Data Intermediaries ". https://www3.weforum.org/docs/WEF_Advancing_towards_Digital_Agency_2022.pdf.

¹³⁰ Voir Young, A., Verhulst, S., Safonova, N., Zahuranec, A. J., "The Data Assembly - Responsible data re-use framework", (2020), <https://thedataassembly.org/files/nyc-data-assembly-report.pdf>.

¹³¹ Les Data Collaboratives peuvent être définies comme " une nouvelle forme de collaboration, au-delà du modèle de partenariat public-privé, dans laquelle les participants de différents secteurs - y compris les entreprises privées, les institutions de recherche et les agences gouvernementales - peuvent échanger des données pour aider à résoudre des problèmes publics ". Définition tirée de Verhulst, S. et Sangokoya, D., (2015), 'Data Collaboratives : Exchanging Data to Improve People's Lives', <https://sverhulst.medium.com/data-collaboratives-exchanging-data-to-improve-people-s-lives-d0fcfc1bdd9a#:~:text=The%20term%20data%20collaborative%20refere.to%20help%20solve%20public%20problems.>

¹³² Voir Global Partnership for Sustainable Development Data (2021) "We are here ! - #DataValues Fireside Chats," *YouTube* [en ligne]. https://www.youtube.com/watch?v=_ojbnGrE7-A et World Data Forum 2021, 'The Data Values Project - redefining what it means to live in a digital society', [en ligne] <https://unstats.un.org/unsd/undataforum/bern-2021/programme/>.

-
- ¹³³Global Partnership for Sustainable Development Data (2021) "We are here ! - #DataValues Fireside Chats,' *YouTube* [en ligne]. https://www.youtube.com/watch?v=_ojbnGrE7-A
- ¹³⁴ IWGIA (2021) 'The Indigenous World 2021 : Indigenous Data Sovereignty,' *IWGIA* [en ligne]. <https://www.iwgia.org/en/ip-i-iw/4268-iw-2021-indigenous-data-sovereignty.html>
- ¹³⁵ Amnesty International (2021) "Kenians still unaware of data protection and right to privacy", *Amnesty International* [en ligne]. <https://www.amnestykenya.org/kenyans-still-unaware-of-data-protection-and-right-to-privacy/>
- ¹³⁶ L'intérêt des particuliers pour la gouvernance de leurs données est attesté par l'essor rapide d'applications individuelles de gouvernance des données telles que Rita Personal Data, Mine, OwnYourData, et d'autres. Ces applications permettent aux individus de collecter, visualiser et contrôler les informations personnelles qu'ils partagent en ligne.
- ¹³⁷Global Partnership for Sustainable Development Data (2020) "Unlocking Privately-Held Data for Public Good", *Global Partnership for Sustainable Development Data* [en ligne]. <https://www.data4sdgs.org/index.php/initiatives/unlocking-privately-held-data-public-good>
- ¹³⁸ Omino M. et Rutenberg I. (2021) 'Why the US-Kenya Free Trade Agreement Negotiations Set a Bad Precedent for Data Policy', *Center for Global Development* [en ligne]. <https://www.cgdev.org/blog/why-us-kenya-free-trade-agreement-negotiations-set-bad-precedent-data-policy>
- ¹³⁹Richards K. (2022) "The practical and ethical implications of inclusive data," *Data Values Digest* [en ligne]. <https://datavaluesdigest.substack.com/p/the-practical-and-ethical-implications?s=r>
- ¹⁴⁰ IEAG, UN. (2014)
- ¹⁴¹Barbero M. (2022) 'Embedding data use in development practices,' *Global Partnership for Sustainable Development Data* [en ligne]. <https://www.data4sdgs.org/resources/embedding-data-use-development-practices>
- ¹⁴² Orrell T. (2021) "Towards a framework for governing data innovation : Fostering Trust in the Use of Non-Traditional Data Sources in Statistical Production,' *Data Ready, SDSN TreNDS, and Open Data* [en ligne]. <https://static1.squarespace.com/static/5b4f63e14eddec374f416232/t/6061c9994f9237430a22291d/1617021339239/Trust+in+Statistics-L3.pdf>
- ¹⁴³ Mayer-Schönberger, Viktor, et Thomas Ramge. (2022) "The Data Boom Is Here-It Just Not Evenly Distributed". *MIT Sloan Management Review* 63, no. 3 : 7-9. <https://sloanreview.mit.edu/article/the-data-boom-is-here-its-just-not-evenly-distributed/>
- ¹⁴⁴ Merino Márquez, A., (2022) 'Covid-19 contact tracing apps : a €100m failure', *VoxEurope English* [en ligne]. <https://voxeurop.eu/en/covid-19-track-trace-apps-a-100m-failure/>
- ¹⁴⁵ Fighting the Infodemic: The #CoronaVirusFacts Alliance. Poynter. Consulté le 4 avril 2022. <https://www.poynter.org/coronavirusfactsalliance/>
- ¹⁴⁶Estrin D. (2021) "What to Know About the Spying Scandal Linked to Israeli Tech Firm NSO", *NPR* [en ligne]. <https://www.npr.org/2021/08/25/1027397544/nso-group-pegasus-spyware-mobile-israel>
- ¹⁴⁷ de Alarcon, Pedro A., Alejandro Salevsky, Daniel Gheti-Kao, Willian Rosalen, Marby C. Duarte, Carlos Cuervo, Jose J. Muñoz et al. (2021) "The contribution of telco data to fight the COVID-19 pandemic : Experience of Telefonica throughout its footprint". *Data & Policy* 3 (2021).

¹⁴⁸ De Alrcon, et al, "The contribution of telco data".

¹⁴⁹ Barbero, M. (2021) "How can governments gain access to data from phone companies? A look into the future of public-private data sharing", *Global Partnership for Sustainable Development Data* [en ligne]. <https://www.data4sdgs.org/index.php/news/how-can-governments-gain-access-data-phone-companies-look-future-public-private-data-sharing>

¹⁵⁰ Barbero, M. (2022) "Key lessons from the EU Data Act proposal", *Global Partnership for Sustainable Development Data* [en ligne]. <https://www.data4sdgs.org/news/key-lessons-eu-data-act-proposal>

¹⁵¹ Ramage S et Slotin J. (2021) "Why people are essential in data interoperability", *Global Partnership for Sustainable Development Data* [en ligne]. <https://www.data4sdgs.org/news/why-people-are-essential-data-interoperability>

¹⁵² The Global Partnership, et al. (2018) " Real-time Agriculture Data for COVID-19 Response in Kenya ". https://www.data4sdgs.org/sites/default/files/file_uploads/Real-time%20Ag%20Kenya%20COVID-19_0.pdf.

¹⁵³ " From local needs to local knowledge: better data to end hunger ". (2021) The Global Partnership. https://www.data4sdgs.org/sites/default/files/2021-07/From%20Local%20Needs%20to%20Local%20Knowledge-%20Better%20data%20to%20End%20Hunger_July%202021.pdf

¹⁵⁴ Open Data Institute (2021) "Our Theory of Change", *Open Data Institute* [en ligne]. <https://theodi.org/about-the-odi/our-vision-and-manifesto/our-theory-of-change/#1531394343060-45b9d19a-7776>

¹⁵⁵ Discussions de groupe du projet Data Values avec des organisations multilatérales, des organisations de la société civile et des donateurs (21 juillet, 22 septembre et 29 septembre 2021) "*Barriers and challenges for the use of data at the local level*".

¹⁵⁶ Pybus, Coté et Blanke (2015) "Hacking the social life of Big Data", *Big Data & Society*, 2(2) [en ligne]. <https://doi.org/10.1177/2053951715616649>

¹⁵⁷ Bhargava et al (2015) 'Beyond Data Literacy : Reinventing Community Engagement and Empowerment in the Age of Data,' *Data Pop Alliance* [en ligne]. <https://datapopalliance.org/item/beyond-data-literacy-reinventing-community-engagement-and-empowerment-in-the-age-of-data/>

¹⁵⁸ Paris 21 (2021) 'Advancing data literacy in the post-pandemic world', *Paris 21* [en ligne]. https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/DataLiteracy_Primer_0.pdf

¹⁵⁹ Epsey, Swanson et Neuner. (2018) " BudgIT Empowers Nigerian Citizens Through Open Data ", *Global Partnership for Sustainable Data et SDSN TRenDS* [en ligne]. https://www.data4sdgs.org/sites/default/files/2018-09/BudgIT%20Case%20Study_Final.pdf.

¹⁶⁰ Afadzinu, N. (2020) "Going beyond Western models of value to shift the power" *Bond* [en ligne]. <https://www.bond.org.uk/news/2020/01/going-beyond-western-models-of-value-to-shift-the-power>

¹⁶¹ Richards, K. (2022) "The practical and ethical implications of inclusive data" *Data Values Digest* [en ligne]. <https://datavaluesdigest.substack.com/p/the-practical-and-ethical-implications?s=r>

¹⁶²Global Partnership for Sustainable Development Data (2022) 'Why We Should All Be Activists - #DataValues Fireside Chats' *Global Partnership for Sustainable Development Data* [en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=jPyJquA4c9M>

¹⁶³ Schweinfest, Stefan et Ronald Jansen. "Data Science and Official Statistics: Toward a New Data Culture". *Harvard Data Science Review*, 3(4). <https://doi.org/10.1162/99608f92.c1237762>

¹⁶⁴ GovLab. "Wanted: Data Stewards, (re-)defining the roles and responsibilities of data stewards for an age of data collaboration ". <https://thegovlab.org/static/files/publications/wanted-data-stewards.pdf>.